

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1999

30 juillet 2014

SOMMAIRE

A.A.H. Assurances	95918	Arli Transports S.à r.l.	95939
A.A.H. Assurances	95910	Armurerie Freylinger & Cie S.à r.l.	95913
ABC Legacy Fund	95915	Ashwell Rated S.A.	95914
Abelag Luxembourg Sàrl	95916	Ashwell S.A.	95951
ABN AMRO Multi-Manager Funds	95916	Atlas II Investments (Luxembourg) S.à r.l.	95913
Acis Holding S.A.	95911	Automat' Services	95922
ACM RE S.A.	95914	AZ Well Homes	95952
Acosta SPF S.A.	95916	B Investments S. à r.l.	95913
actagon S.A.	95917	Centrum K Luxembourg S.à r.l.	95910
ACTHOM Luxembourg	95917	Chiltern Holdings S.à r.l.	95952
Adecoagro S.A.	95909	Easy Engineering Evolution Soparfi S.A.	95907
Adleek S.A.	95918	Floodwall Investments S.A.	95915
Adleek S.A.	95918	Inchiostro	95946
Adma A.G.	95917	Incubation Capital S.à r.l.	95910
Adma A.G.	95951	Kinove Luxembourg Holdings 2 S.à r.l. ...	95948
Adma A.G.	95950	MAN GLG Multi-Strategy Fund Sicav	95906
Albireo Properties S.à r.l.	95908	Orion Engineered Carbons S.à r.l.	95948
Aleph	95940	Patron Brighton S.à r.l.	95933
Algeco/Scotsman Group S.à r.l.	95911	Patron Minehead S.à r.l.	95940
Allegro Investment Corporation S.A.	95911	Pneus Center - Schmit S.à r.l.	95919
Allianz Global Investors Renewables In- vestment Holding, S.à r.l.	95912	Poseilux Parent S.à r.l.	95910
Allseeds S.A.	95912	Premium Restaurant Brands Luxemburgo S.à r.l.	95922
Alma Finance S.A.	95918	Valemi Corp S.A.	95906
Alphabet S.A.	95912	Varta Investment S.à r.l.	95906
Alphastock Sàrl	95952	VAT Lux III S.à r.l.	95907
Altas III Investments (Luxembourg) S.à r.l.	95915	Violas Ferreira Financial S.A.	95907
Alucoor S.à r.l.	95919	VPK Finance S.A.	95908
Alzette Funding N°1 S.à r.l.	95916	West Hollywood Investments S.à r.l.	95908
Angelus Investments S.à r.l.	95913	Wiesengrund S.à r.l.	95909
Antevorte International S.à r.l.	95950	Worms	95909
ARE Deichtor S.à r.l.	95951	Yszer Group S.A.	95909
ARE Hamburg S.à r.l.	95951		
Arlington Property S.A.	95917		

Valemi Corp S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1746 Luxembourg, 1, rue Joseph Hackin.
R.C.S. Luxembourg B 164.021.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 20 mai 2014 à 11.00 heures à Luxembourg

- L'Assemblée décide à l'unanimité de renouveler le mandat d'Administrateur de:

Nicolas Rotkopf

Philippe Cosich

Pascal Milon

pour une période venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2014.

- L'Assemblée décide à l'unanimité de renouveler le mandat du Commissaire aux Comptes de: THE CLOVER

pour une période venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2014.

Pour copie conforme

N. ROTKOPF / P. COSICH

Président / Administrateur

Référence de publication: 2014074285/20.

(140086264) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2014.

Varta Investment S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R.C.S. Luxembourg B 144.174.

Le 14 mai 2014, Madame LETHUILLIER Elise et Monsieur MANNIS Frédéric ont démissionné avec effet immédiat de leur mandat d'Administrateur de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 mai 2014.

Pour la Société

Banque Privée Edmond de Rothschild Europe

Le domiciliataire

Référence de publication: 2014074288/14.

(140087166) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2014.

MAN GLG Multi-Strategy Fund Sicav, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 2-4, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 90.392.

Extrait des Résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 9 Mai 2014

Il résulte de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui s'est tenue en date du 9 Mai 2014, que Messieurs Yves Wagner, John Morton et John Walley ont été réélus en leur qualité d'administrateur de la Société pour une période d'un an se terminant lors de l'assemblée générale se tenant en 2015 et que Ernst & Young S.A. a été réélu en sa qualité de réviseur d'entreprise de la Société pour une période d'un an se terminant lors de l'assemblée générale se tenant en 2015.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 MAI 2014.

Pour Man GLG Multi-Strategy Fund SICAV

The Bank of New York Mellon (Luxembourg) S.A.

2-4 rue Eugène Ruppert / Vertigo Building-Polaris

L-2453 Luxembourg

Andrea Schiess / Mohamed Aihi

- / Vice Président

Référence de publication: 2014074349/20.

(140085669) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2014.

VAT Lux III S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: USD 30.000,24.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 12F, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 173.802.

—
Extrait des Résolutions prises par l'associé unique en date du 26 Mai 2014

- Monsieur Jean-Robert Bartolini a démissionné en tant que gérant de catégorie C de la Société avec effet au 30 avril 2014;

- Mlle Rosalba Barretta, née le 3 janvier 1971 à Marsala (Italie), ayant son adresse professionnelle au 412F, route d'Esch, L-1030 Luxembourg, a été nommée en tant que gérant de catégorie C de la Société, avec effet au 30 avril 2014 et jusqu'au 13 février 2015.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014074290/15.

(140087151) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2014.

Violas Ferreira Financial S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 161.974.

—
Extrait des Résolutions de la réunion du conseil d'administration tenue au siège social en date du 24 mars 2014

Il résulte des résolutions du Conseil d'Administration que:

- Monsieur Guilherme Bezerril a démissionné de son mandat d'administrateur B en date du 24 mars 2014.

- Madame Candice De Boni, née le 31 décembre 1973 à Strasbourg (France) résidant professionnellement au 412 F route d'Esch, L-2086 Luxembourg, est cooptée administrateur B avec effet immédiat.

Son mandat arrivera à échéance lors de l'Assemblée Générale des Actionnaires appelée à délibérer sur les comptes annuels clos au 31 décembre 2016.

Le Conseil d'Administration a également renouvelé le mandat de M. Christoph N. Kossmann en tant que Président du Conseil d'Administration de la Société, jusqu'à l'Assemblée Générale des Actionnaires appelée à délibérer sur les comptes annuels clos au 31 décembre 2016.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 mai 2014.

Référence de publication: 2014074296/19.

(140086584) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2014.

Easy Engineering Evolution Soparfi S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4041 Esch-sur-Alzette, 13, rue du Brill.

R.C.S. Luxembourg B 152.761.

—
Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 09 mai 2014

Le jour 09 mai 2014 à 10,00h, c'est réuni l'assemblée Extraordinaire de la société pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1) Transfert du siège social.

Assume la présidence de la séance Monsieur CITTA' Alfredo lequel, après avoir vérifié la présence de tous les associés, ouvre la séance.

Résolution

Sur le point à l'ordre du jour, l'assemblée délibère, à l'unanimité, de transférer le siège social de la société à L-4041 ESCH-ALZETTE -13, rue du Brill.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 10,30h.

ESCH ALZETTE, le 09 mai 2014.

Alfredo CITTA'

Le Président

Référence de publication: 2014074354/20.

(140086742) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2014.

VPK Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8030 Strassen, 163, rue du Kiem.

R.C.S. Luxembourg B 169.966.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour VPK FINANCE S.A.

Référence de publication: 2014074298/10.

(140086456) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2014.

West Hollywood Investments S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2661 Luxembourg, 44, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 158.600.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 20 mai 2014 à 18h00

Au terme de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue le 20 mai 2014 au siège social de la Société, il a été décidé:

- D'accepter la démission de Monsieur Andrea Castaldo demeurant professionnellement au 19-21 Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, de sa fonction de gérant avec effet immédiat;
- D'accepter la démission de Monsieur Sébastien Schaack demeurant professionnellement au 19-21 Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, de sa fonction de gérant avec effet immédiat;
- De nommer comme nouveau gérant, avec effet immédiat, Monsieur Grégory Centurione demeurant professionnellement au 89 A, rue Pafebruch, L-8308 Capellen, son mandat expirera lors de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en juin 2015;
- De nommer comme nouveau gérant, avec effet immédiat, Madame Annick Mayon, demeurant professionnellement au 89 A, rue Pafebruch, L-8308 Capellen, son mandat expirera lors de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en juin 2015;
- De renouveler le mandat de gérant de Monsieur Alfio Riciputo, demeurant professionnellement au 89A, rue Pafebruch, L-8308 Capellen, son mandat expirera lors de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en juin 2015;
- De renouveler le mandat de gérant de Monsieur Alessandro Cajrati Crivelli, demeurant au 419, Saint Clouds, Los Angeles, 9007730 Etats Unis d'Amérique, son mandat expirera lors de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en juin 2015;
- De transférer le siège social de la Société du 19-21 Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg vers le 44, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014074301/29.

(140087094) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2014.

Albireo Properties S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 7, avenue Gaston Diderich.

R.C.S. Luxembourg B 128.130.

Extrait des décisions prises par l'associé unique de la Société du 19 mai 2014

Le 19 mai 2014, l'associé unique de Albireo Properties S. à r.l. a pris les résolutions suivantes:

- D'accepter la démission de Mme Christelle Ferry en qualité de Gérant de la Société avec effet au 12 mai 2014;
- De nommer Mme Séverine Canova, ayant son adresse professionnelle au 2-8 avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, en qualité de Gérant de la Société avec effet au 12 mai 2014 et pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 26 mai 2014.

Xavier De Cillia

Gérant

Référence de publication: 2014074378/15.

(140087399) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2014.

Worms, Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 112.633.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 Mai 2014.
Luxembourg Corporation Company S.A.
Signatures

Référence de publication: 2014074308/12.

(140086657) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2014.

Wiesengrund S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 3.927.920,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 146.369.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 mai 2014.

Référence de publication: 2014074310/10.

(140086856) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2014.

Yszer Group S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1260 Luxembourg, 5, rue de Bonnevoie.
R.C.S. Luxembourg B 158.910.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire annuelle de l'actionnaire unique tenue de manière extraordinaire le 19 mai 2014:

1) L'Assemblée décide d'accepter la démission, avec effet immédiat, de la société MONTEREY AUDIT S.à r.l. ayant son siège social au 29, Avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, de son poste de Commissaire aux Comptes de la Société:

2) L'Assemblée décide de nommer, avec effet immédiat, pour une période venant à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle de l'Actionnaire Unique de la Société devant se tenir en 2016, au poste de Commissaire aux Comptes de la Société:

- La société REVISORA S.A. (R.C.S. Luxembourg B145.505), ayant son siège social au 60, Avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg.

3) L'Assemblée décide d'accepter le transfert de siège de la société au 5, Rue de Bonnevoie, L-1260 Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

YSZER GROUP S.A.

Référence de publication: 2014074316/19.

(140086467) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2014.

Adecoagro S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 153.681.

Les comptes consolidés au 31 décembre 2013 ainsi que les informations et documents annexes ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mai 2014.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2014074405/13.

(140087682) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2014.

Incubation Capital S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2180 Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.
R.C.S. Luxembourg B 176.174.

—
EXTRAIT

Suite à une fusion, l'associé unique de la société INCUBATION CAPITAL S.à r.l. est désormais la société Centralway Switzerland AG avec siège social à CH-8045 Zurich, Binzstrasse 18 et enregistrée au Registre du commerce du canton de Zurich sous le numéro CHE-104.746.719.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 mai 2014.

Pour la Société

Claude RADOUX / Noeleen GOES-FARRELL

Gérant de classe A / Gérant de classe B

Référence de publication: 2014074363/17.

(140086537) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2014.

Poseilux Parent S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 40.000,00.**

Siège social: L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy.
R.C.S. Luxembourg B 178.911.

—
CLÔTURE DE LIQUIDATION

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des associés de la Société du 14 avril 2014.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des associés de la Société du 14 avril 2014 que:

1. Les associés ont décidé que les documents légaux et comptables de la Société seront conservés au siège social de Permira Luxembourg S.à r.l., au 282, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, pour une durée d'au moins 5 ans;
2. Les associés ont décidé de clôturer la liquidation avec effet au 14 avril 2014.

Eddy Perrier

Liquidateur

Référence de publication: 2014074365/16.

(140086649) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2014.

A.A.H. Assurances, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1452 Luxembourg, 26, rue Théodore Eberhard.
R.C.S. Luxembourg B 154.448.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12.03.2014.

Paul DECKER

Le Notaire

Référence de publication: 2014074372/12.

(140087736) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2014.

Centrum K Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.
R.C.S. Luxembourg B 85.522.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014074511/9.

(140088157) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2014.

Algeco/Scotsman Group S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 867.725.416,00.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 20, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 132.029.

Suite à des changements d'adresse de certains associés de la Société, il y a lieu de noter que:

- Louis Godinot réside désormais au 86 rue Masséna, F-69006 Lyon, France;
- Gopil réside désormais au 86 rue Masséna, F-69006 Lyon, France;
- Guy Boyard réside désormais à Montfollet, 547 Impasse des Ecoliers, F-01270 Villemotier, France.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 mai 2014.

Jan Willem Overheul

Gérant de classe B

Référence de publication: 2014074379/16.

(140087801) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2014.

Allegro Investment Corporation S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 82.192.

Extrait du procès-verbal du conseil d'administration de la société tenu au siège social le 23 mai 2014 à 15h00

Le conseil d'administration décide de renouveler le mandat de KPMG Luxembourg ayant son siège social au 9, Allée Scheffer L - 2520 Luxembourg, enregistré sous le numéro B 103065 au Registre de Commerce et des Sociétés du Luxembourg, en tant que réviseur externe de la Société, et ce concernant l'audit des comptes annuels se clôturant au 31 décembre 2014.

Fait à Luxembourg, le 23 mai 2014.

Pour extrait conforme

Signatures

L'agent domiciliaire

Référence de publication: 2014074381/16.

(140087621) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2014.

Acis Holding S.A., Société Anonyme Unipersonnelle.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 124, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 53.881.

Décision unanime de l'assemblée générale de la société tenue en session extraordinaire à brève échéance au siège social le 22 mai 2014 à 10 heures

L'Assemblée Générale DECIDE d'accepter la démission de M. Philippe Sautreaux et M. Stephan LE GOUEFF, comme administrateurs et celle de Fiduciaire CABEXCO S.A.R.L., comme commissaire aux comptes.

L'Assemblée Générale DECIDE de nommer:

- Madame Sylvaine AUBARD, née le 23/08/1973 à Sarcelles, France, avec adresse professionnelle au 124, Boulevard de la Pétrusse, L - 2330 Luxembourg comme nouveau commissaire-aux-comptes, en remplacement de Fiduciaire Cabexco S.A.R.L.

L'Assemblée Générale DECIDE que dorénavant la société sera gérée par un seul administrateur en la personne de Mme. Sabine PERRIER, dont le mandat d'administrateur-délégué n'a plus lieu d'être.

Les mandats de l'administrateur unique et du commissaire nouvellement nommé, prendront fin lors de l'assemblée générale statuant sur les comptes au 31 décembre 2017, soit en 2018.

Pour ACIS HOLDING S.A.

Sabine PERRIER

Administrateur Unique

Référence de publication: 2014074399/22.

(140087574) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2014.

Allianz Global Investors Renewables Investment Holding, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 47, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 180.573.

EXTRAIT

Il est porté à la connaissance du public que M. Bernd Becker a été désigné par l'associé unique de la Société comme gérant «B», rétroactivement à compter du 6 novembre 2013, au lieu d'être désigné comme gérant «A».

En outre, l'associé unique de la Société a confirmé, en ce qui concerne les pouvoirs de signature des gérants en fonction, qu'un gérant «A» agissant conjointement avec un gérant «B» représentent et engagent la Société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mai 2014.

Allianz Global Investors Renewables Investment Holding, S.à r.l.

Signataire autorisé

Référence de publication: 2014074382/17.

(140087581) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2014.

Allseeds S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.

R.C.S. Luxembourg B 154.405.

EXTRAIT

Les résolutions suivantes ont été adoptées par les actionnaires en date du 4 février 2014:

1. Les mandats des administrateurs, Messieurs Antonius Franciscus Johannes Maria Huls, Viacheslav Petryshche et Luc Sunnen ont été renouvelés. Leurs mandats prendront fin lors de l'Assemblée appelée à statuer sur les comptes arrêtés au 30 juin 2014.

2. Le mandat de commissaire aux comptes de la Fiduciaire du Grand-Duché de Luxembourg S.à r.l. (FLUX) boulevard Prince Henri 29, L-1724 Luxembourg, a été renouvelé. Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée appelée à statuer sur les comptes arrêtés au 30 juin 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mai 2014.

Référence de publication: 2014074385/17.

(140088266) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2014.

Alphabet S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1746 Luxembourg, 1, rue Joseph Hackin.

R.C.S. Luxembourg B 133.414.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 20 mai 2014 à 11.00 heures à Luxembourg

- L'Assemblée Générale décide à l'unanimité de renouveler les mandats d'administrateurs de Monsieur Sylvain DEVI-CO, Président, de Monsieur Joseph WINANDY et de PACBO EUROPE Administration et Conseil S.A., dont le siège social est situé 1 rue Joseph Hackin L-1746 Luxembourg (représentée par Monsieur Patrice CROCHET, 1 rue Joseph Hackin L-1746 Luxembourg).

- L'Assemblée décide à l'unanimité de renouveler le mandat de commissaire aux comptes The Clover, 8 Rue Haute L-4963 Clemency (immatriculée au RCS n° B 149293).

- Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux comptes viendront à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale qui approuvera les comptes arrêtés au 31 décembre 2014.

Pour copie conforme

FIDUPAR

Signatures

Mandataire

Référence de publication: 2014074416/20.

(140088049) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2014.

Angelus Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1246 Luxembourg, 2A, rue Albert Borschette.

R.C.S. Luxembourg B 137.971.

Le Bilan et l'affectation du résultat au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mai 2014.

Référence de publication: 2014074389/11.

(140088317) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2014.

Armurerie Freylinger & Cie S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3563 Dudelange, rue Marcel Schmit.

R.C.S. Luxembourg B 23.791.

Le bilan et l'annexe de l'exercice au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014074391/10.

(140087413) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2014.

Atlas II Investments (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 142.958.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23/05/2014.

Jacob Mudde / Jorge Pérez Lozano

Manager / Manager

Référence de publication: 2014074393/12.

(140088288) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2014.

B Investments S. à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: USD 20.000,00.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 140.165.

Extrait des résolutions de l'associé unique datées du 13 mai 2014

En date du 13 mai 2014, l'associé unique de la Société a pris connaissance de la démission de Johanna van Oort en sa qualité de gérant de classe B et ce avec effet immédiat.

L'associé unique a décidé de nommer Richard Brekelmans, directeur, né le 12 septembre 1960 à Amsterdam aux Pays-Bas, demeurant professionnellement au 6, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg en tant que gérant de classe B et ce, avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

L'associé unique a également pris connaissance du changement d'adresse des gérants de classe B Claudine Schinker et Joost Tulkens avec effet au 28 février 2014:

6, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mai 2014.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2014074447/21.

(140088103) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2014.

Ashwell Rated S.A., Société Anonyme.**Capital social: EUR 31.000,00.**

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.

R.C.S. Luxembourg B 107.848.

—
Extrait des résolutions adoptées lors de l'assemblée générale extraordinaire du 7 mai 2014:

- Le mandat de Deloitte Audit S.à r.l. de 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg, le réviseur d'entreprise agréé de la société, est renouvelé.
- Le nouveau mandat de Deloitte Audit S.à r.l. prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2015 statuant sur les comptes annuels de 2014.
- Le mandat de Mme. Heike Kubica, employée privée, résidant professionnellement au 2, Boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg, administrateur de la société, est renouvelé.
- Le nouveau mandat de Mme. Heike Kubica prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2017 statuant sur les comptes annuels de 2016.
- Le mandat de Mons. Daniel Bley, employé privé, résidant professionnellement au 2, Boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg, administrateur de la société, est renouvelé.
- Le nouveau mandat de Mons. Daniel Bley prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2017 statuant sur les comptes annuels de 2016.
- Le mandat de Mme. Marion Fritz, employée privée, résidant professionnellement au 2, Boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg, administrateur de la société, est renouvelé.
- Le nouveau mandat de Mme. Marion Fritz prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2017 statuant sur les comptes annuels de 2016.

Luxembourg, le 7 mai 2014.

Signatures

Un mandataire

Référence de publication: 2014074392/28.

(140087534) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2014.

ACM RE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 534, rue de Neudorf.

R.C.S. Luxembourg B 169.255.

—
Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue à Luxembourg le 16 mai 2014 à 11h00

Quatrième résolution

L'assemblée générale décide de renouveler le mandat d'Administrateur de:

- Groupe des Assurances du Crédit Mutuel, représentée par Monsieur Alain SCHMITTER,
- Assurances du Crédit Mutuel VIE S.A., représentée par Monsieur Pierre REICHERT,
- Assurances du Crédit Mutuel IARD, représentée par Madame Sophie ROTH,
- Monsieur Christophe LEROY.

Leur mandat viendra à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle statuant sur les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2014.

Sixième résolution

L'Assemblée décide, conformément aux dispositions de l'article 100 de la loi modifiée du 6 décembre 1991, de nommer Réviseur Indépendant de la société:

MAZARS Luxembourg
10A, rue Henri Schnadt
L- 2530 Luxembourg

dont le mandat viendra à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice social 2014.

Pour la société ACM RE S.A.

Aon Insurance Managers (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2014074400/26.

(140087583) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2014.

Altas III Investments (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 143.079.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23/05/2014.

Jacob Mudde / Jorge Pérez Lozano
Manager / Manager

Référence de publication: 2014074394/12.

(140088309) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2014.

ABC Legacy Fund, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 15, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 119.039.

EXTRAIT

Le Conseil d'Administration du 16 janvier 2014 prend note de la démission de Madame Michèle Berger au poste d'administrateur, avec effet au 24 mars 2014 et approuve la cooptation de Monsieur Christophe Oppenheim (demeurant professionnellement 48 route des Acacias, CH-1211 Genève) avec effet au 24 mars 2014, jusqu'à la prochaine Assemblée Générale des Actionnaires qui se tiendra en 2014.

Le Conseil d'Administration du 16 janvier 2014 prend note de la démission de Monsieur Pascal Chauvaux au poste d'administrateur, avec effet au 24 mars 2014 et approuve la cooptation de Monsieur Mike Kara (demeurant professionnellement 15A Avenue J.F Kennedy, L-1855 Luxembourg) avec effet au 24 mars 2014, jusqu'à la prochaine Assemblée Générale des Actionnaires qui se tiendra en 2014.

L'Assemblée Générale des Actionnaires s'est tenue à Luxembourg le 29 avril 2014 et a adopté les résolutions suivantes:

- 1 - L'Assemblée a reconduit les mandats d'Administrateurs de
M. Frédéric Fasel, 15 Avenue J.F Kennedy, L-1855 Luxembourg
M. Mike Kara, 15A Avenue J.F Kennedy, L-1855 Luxembourg
M. Christophe Oppenheim, 48 route des Acacias, CH-1211 Genève
jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires en 2015.

- 2 - L'Assemblée a reconduit le mandat du Réviseur d'Entreprises Agréé Deloitte Audit S.à.r.l jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires en 2015.

Référence de publication: 2014074396/24.

(140088344) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2014.

Floodwall Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 137.841.

Il est porté à la connaissance de qui de droit que la nouvelle adresse des administrateurs de la société Floodwall Investments S.A a désormais changé, à savoir:

- Jérémy LEQUEUX, avec adresse professionnelle
40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg
- Grégory MATHIEU, avec adresse professionnelle
15, Bd des Moulins, MC- 98000 Monaco
- Stéphane WEYDERS, avec adresse professionnelle
151, avenue de la faïencerie, L-1511 Luxembourg

Luxembourg, le 23 mai 2014.

Pour la société
Un mandataire

Référence de publication: 2014074681/18.

(140088144) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2014.

ABN AMRO Multi-Manager Funds, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 562, rue de Neudorf.

R.C.S. Luxembourg B 78.762.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mai 2014.

Pour ABN Amro Multi-Manager Funds

Référence de publication: 2014074398/11.

(140088163) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2014.

Abelag Luxembourg Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R.C.S. Luxembourg B 114.022.

Les comptes annuels au 31.12.2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mai 2014.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

Référence de publication: 2014074397/12.

(140088176) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2014.

Acosta SPF S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R.C.S. Luxembourg B 6.274.

Les comptes annuels au 31.12.2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mai 2014.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

Référence de publication: 2014074401/12.

(140088177) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2014.

Alzette Funding N°1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 90.589.

CLÔTURE DE LIQUIDATION*Extrait des résolutions de l'associé unique de la Société prises par écrit le 23 mai 2014*

L'associé unique de la Société a pris connaissance du rapport du commissaire à la liquidation et approuvé le rapport du liquidateur.

L'associé unique de la Société a décidé de clôturer la liquidation de la Société avec effet au 23 mai 2014.

Les livres et documents sociaux de la Société seront conservés au 34 Keplerstraat, 1171 CD Badhoevedorp, les Pays-Bas, pendant cinq (5) ans à compter de la date de publication de cette mention au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ALZETTE FUNDING N°1 S.à R.L., en liquidation volontaire

Un Mandataire

Référence de publication: 2014074422/19.

(140088226) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2014.

ACTHOM Luxembourg, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 22, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 144.051.

Les comptes annuels au 31.12.2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2014074402/11.

(140087934) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2014.

actagon S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8069 Bertrange, 13, rue de l'Industrie.

R.C.S. Luxembourg B 34.878.

Les Comptes annuels au 31/12/2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 27/05/2014.

Pour ACTAGON S.A.

J. REUTER

Référence de publication: 2014074403/12.

(140088208) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2014.

Adma A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-5401 Ahn, 7, route du Vin.

R.C.S. Luxembourg B 100.100.

Der Jahresabschluss zum 31. Dezember 2012 wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Unterschrift.

Référence de publication: 2014074410/11.

(140088326) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2014.

Arlington Property S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1246 Luxembourg, 4, rue Albert Borschette.

R.C.S. Luxembourg B 179.805.

*Extrait des résolutions prises par les actionnaires en date du 11 avril 2014**Première résolution:*

Les actionnaires prennent acte de la démission de:

- Madame Magali Fetique, administrateur de classe B, née le 1^{er} février 1981, résidant professionnellement au 42 Rue de la Vallée L-2661 Luxembourg, avec effet au 26 mars 2014

Deuxième résolution:

Les actionnaires nomment comme administrateur de classe B:

- Mademoiselle Estelle Wanssy, née le 07 juillet 1979 à Fresnes (France), résidant professionnellement au 4, rue Albert Borschette L-1246 Luxembourg jusqu'à l'assemblée générale des actionnaires de l'an 2020.

La nouvelle adresse professionnelle de Veridice S.à r.l. est la suivante: 4 rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg.

Pour Arlington Property S.A.

Référence de publication: 2014074432/20.

(140087578) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2014.

Adleek S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.
R.C.S. Luxembourg B 90.936.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la société tenue en date du 27 mai 2014 que:

- Ont été réélus aux fonctions d'administrateurs:

* Madame Joëlle MAMANE, administrateur de sociétés, née à Fès (Maroc), le 14 janvier 1951, demeurant professionnellement à L-1118 Luxembourg, rue Aldringen, 23.

* Monsieur Patrick AFLALO, administrateur de sociétés, né à Fès (Maroc), le 9 octobre 1959, demeurant professionnellement à L-1118 Luxembourg, rue Aldringen, 23.

* Madame Marie-Laure AFLALO, administrateur de sociétés, née à Fès (Maroc), le 22 octobre 1966, demeurant professionnellement à L-1118 Luxembourg, rue Aldringen, 23.

- A été élue au poste de Commissaire en remplacement de la société GESTMAN S.A., dont le mandat n'a pas été reconduit:

* Gestal Sàrl, immatriculée au RCS Luxembourg sous le numéro B 184722 avec siège social au 23, rue Aldringen - L-1118 Luxembourg.

- Leurs mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2020.

Luxembourg.

Pour extrait sincère et conforme

Référence de publication: 2014074406/24.

(140088172) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2014.

Adleek S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.
R.C.S. Luxembourg B 90.936.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014074407/10.

(140088173) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2014.

Alma Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R.C.S. Luxembourg B 95.125.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014074415/10.

(140088159) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2014.

A.A.H. Assurances, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1452 Luxembourg, 26, rue Théodore Eberhard.
R.C.S. Luxembourg B 154.448.

—
L'an deux mille quatorze, le dix-huit mars.

Par-devant Maître Paul DECKER, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

A comparu:

Madame Renée FREART, agent d'assurance, demeurant au 133, rue de Merl L-1246 Luxembourg, agissant tant en son nom personnel, propriétaire de vingt-quatre (24) parts sociales, qu'en tant que mandataire de:

Monsieur Bernard CANDOT, sociologue-économiste, demeurant au 26, rue Théodore Eberhard L-1452 Luxembourg, propriétaire de soixante-seize (76) parts sociales, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé en date du 3 mars 2014.

Laquelle procuration, après avoir été paraphée «ne varietur» par la mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée aux présentes pour les besoins de l'enregistrement.

Les comparants, présents et représentés, sont les seuls et uniques associés (les «Associés») de «A.A.H. Assurances» (la "Société") une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 113, route d'Arlon L-8211 Mamer, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 30 juin 2010, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations du 2 septembre 2010 numéro 1799,

immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B. 154.448.

Les Associés, représentant l'intégralité du capital social, ont requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

Première résolution:

Les Associés transfèrent le siège social de la Société au 26, rue Théodore Eberhard, L-1452 Luxembourg.

Seconde résolution:

En conséquence de la résolution précédente, les Associés décident de modifier l'article 2 comme suit:

« **Art. 2.** Le siège social de la Société est établi dans la Commune de Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

2.1 Il peut être transféré vers tout autre commune à l'intérieur du Grand-Duché de Luxembourg au moyen d'une résolution de l'actionnaire unique ou en cas de pluralité d'actionnaires au moyen d'une résolution de l'assemblée générale de ses actionnaires délibérant selon la manière prévue pour la modification des Statuts.

2.2 Le conseil de gérance de la Société est autorisé à changer l'adresse de la Société à l'intérieur de la commune du siège social statutaire.»

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges quelconques qui incombent à la société des suites de ce document sont estimés à sept cent soixante-cinq euros (765,- EUR).

Dont acte, fait et établi à Luxembourg, à la date mentionnée au début du présent acte.

Après que lecture de l'acte a été faite aux comparants, connus du notaire par leur nom, prénom, lieu de résidence, ils ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: R. FREART, P. DECKER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 20.03.2014. Relation: LAC/2014/12971. Reçu 75.-€ (soixante-quinze Euros).

Le Receveur (signé): Irène THILL.

POUR COPIE CONFORME, délivré au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg

Luxembourg, le 18.03.2014.

Référence de publication: 2014074373/44.

(140087737) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2014.

Aluoor S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-8080 Bertrange, 1, rue Pletzer.

R.C.S. Luxembourg B 177.419.

Les comptes annuels au 31.12.2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014074421/10.

(140088293) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2014.

Pneus Center - Schmit S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9834 Holzthum, 11A, rue Principale.

R.C.S. Luxembourg B 187.241.

—
STATUTEN

Im Jahre zweitausendvierzehn, am neunzehnten Tag des Monats Mai.

Vor dem Unterzeichneten Maître Edouard DELOSCH, Notar mit Amtswohnsitz in Diekirch.

Ist erschienen:

1.- Herr Albert Armand SCHMIT, geboren am 06. Juli 1957 in Ettelbruck, Geschäftsmann, wohnhaft in L- 9834 Holzthum, 9, rue Principale;

Welcher Komparsent den instrumentierenden Notar ersuchte, folgende Gesellschaftsgründung zu beurkunden:

Titel I. Name, Sitz, Zweck, Dauer

Art. 1. Zwischen den vorgenannten Parteien, sowie allen welche in Zukunft Inhaber der hiernach geschaffenen Anteile werden, besteht eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung, welche durch gegenwärtige Satzung sowie durch die einschlägigen gesetzlichen Bestimmungen geregelt ist.

Art. 2. Die Gesellschaft trägt die Bezeichnung „Pneus Center - Schmit S. à r.l.“.

Art. 3. Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in der Gemeinde Parc Hosingen und kann durch Beschluss der Geschäftsführung an jeden anderen Ort innerhalb der gleichen Gemeinde verlegt werden.

Der Gesellschaftssitz kann durch Beschluss der Gesellschafterversammlung in jede andere Gemeinde innerhalb des Großherzogtums Luxemburg verlegt werden.

Art. 4. Gegenstand der Gesellschaft ist der Handel im Allgemeinen, insbesondere der Handel mit Reifen aller Art und Autozubehör, sowie die Erbringung der damit in Zusammenhang stehenden Dienstleistungen.

Der Zweck der Gesellschaft umfasst außerdem die Akquisition, das Halten und die Veräußerung von Beteiligungen in luxemburgischen und/oder ausländischen Unternehmen, sowie die Verwaltung, Entwicklung und Betreuung solcher Beteiligungen.

Die Gesellschaft kann zugunsten von Unternehmen, welche der Unternehmensgruppe angehören, jede finanzielle Unterstützung gewähren, wie zum Beispiel die Gewährung von Darlehen, Garantien und Sicherheiten jeglicher Art und Form.

Die Gesellschaft kann auch in Immobilien, geistiges Eigentum oder jegliche anderen beweglichen oder unbeweglichen Vermögensgüter investieren.

Die Gesellschaft kann in jeder Art und Form Darlehen aufnehmen und private Emissionen von Schuldscheinen oder ähnlichen Schuldtiteln oder Warrants oder ähnliche Anteile, die Recht auf Aktien geben, ausgeben.

Im Rahmen ihrer Tätigkeit kann die Gesellschaft in Hypothekeneintragungen einwilligen, Darlehen aufnehmen, mit oder ohne Garantie, und für andere Personen oder Gesellschaften Bürgschaften leisten, unter Vorbehalt der diesbezüglichen gesetzlichen Bestimmungen.

Sie kann im Übrigen alle kaufmännischen, industriellen und finanziellen Handlungen in Bezug auf bewegliche und unbewegliche Güter vollziehen, die für die Verwirklichung des Gegenstandes der Gesellschaft notwendig oder auch nur nützlich sind oder welche die Entwicklung der Gesellschaft erleichtern können.

Art. 5. Die Gesellschaft ist für eine unbegrenzte Dauer gegründet.

Titel II. Gesellschaftskapital, Anteile

Art. 6. Das Gesellschaftskapital beträgt 12.500,00 Euro (zwölftausendfünfhundert Euro), aufgeteilt in 100 (hundert) Anteile von je 125,00 Euro (einhundertfünfundzwanzig Euro), welche integral gezeichnet und voll eingezahlt wurden.

Art. 7. Im Falle von mehreren Gesellschaftern sind die Anteile zwischen ihnen frei übertragbar.

Das Abtreten von Gesellschaftsanteilen unter Lebenden an Nichtgesellschafter bedarf der Genehmigung der anderen Gesellschafter, welche drei Viertel (3/4) des Gesellschaftskapitals vertreten.

Die Übertragungen sind der Gesellschaft und Dritten gegenüber erst rechtswirksam, nachdem sie gemäß Artikel 1690 des Zivilgesetzbuches der Gesellschaft zugestellt, oder von ihr in einer notariellen Urkunde angenommen worden sind.

Titel III. Verwaltung und Vertretung

Art. 8. Die Beschlüsse werden durch den alleinigen Gesellschafter gemäß Artikel 200-2 des Gesetzes vom 10. August 1915, so wie dasselbe abgeändert worden ist, gefasst.

Die Verträge zwischen der Gesellschaft und dem alleinigen Gesellschafter unterliegen ebenfalls den Bestimmungen dieses Artikels.

Wenn die Gesellschaft mehrere Gesellschafter begreift, so sind die Beschlüsse der Generalversammlung nur rechtswirksam, wenn sie von den Gesellschaftern, die mehr als die Hälfte des Gesellschaftskapitals darstellen, angenommen werden, es sei denn das Gesetz oder gegenwärtige Satzung würden anders bestimmen.

Jeder Gesellschafter ist stimmberechtigt, ganz gleich wie viel Anteile er hat. Jeder Gesellschafter hat so viele Stimmen, wie er Gesellschaftsanteile besitzt. Jeder Gesellschafter kann sich rechtmäßig bei der Gesellschafterversammlung aufgrund einer Sondervollmacht vertreten lassen.

Art. 9. Solange die Zahl der Gesellschafter fünfundzwanzig (25) nicht übersteigt, steht es dem Geschäftsführer frei, die Gesellschafter in Generalversammlungen zu vereinigen. Falls keine Versammlung abgehalten wird, erhält jeder Gesellschafter den genau festgelegten Text der zu treffenden Beschlüsse und gibt seine Stimme schriftlich ab.

Die jährliche Generalversammlung der Gesellschafter, die nur stattfinden muss, wenn die Zahl der Gesellschafter fünfundzwanzig (25) übersteigt, tritt in der Gemeinde des Gesellschaftssitzes an dem im Einberufungsschreiben genannten Ort zusammen und zwar am dritten Dienstag des Monats Juni jeden Jahres um 11.00 Uhr. Falls der vorbenannte Tag ein gesetzlicher oder tarifvertraglicher Feiertag ist, findet die Versammlung am ersten nachfolgenden Arbeitstag statt.

Eine Entscheidung wird nur dann gültig getroffen, wenn sie von Gesellschaftern, die mehr als die Hälfte des Kapitals vertreten, angenommen wird. Ist diese Zahl in einer ersten Versammlung oder schriftlichen Befragung nicht erreicht worden, so werden die Gesellschafter ein zweites Mal durch Einschreibebrief zusammengerufen oder befragt und die Entscheidungen werden nach der Mehrheit der abgegebenen Stimmen getroffen, welches auch der Teil des vertretenen Kapitals sein mag.

Beschlüsse betreffend eine Abänderung des vorliegenden Gesellschaftsvertrages sind mit der Zustimmung der Mehrheit der Gesellschafter zu fassen, die mindestens drei Viertel (3/4) des Gesellschaftskapitals vertreten.

Art. 10. Die Gesellschaft wird verwaltet durch einen oder mehrere Geschäftsführer, welche nicht Teilhaber der Gesellschaft sein müssen.

Die Ernennung der Geschäftsführer erfolgt durch den alleinigen Gesellschafter beziehungsweise durch die Gesellschafter, welche(r) die Befugnisse und die Dauer der Mandate des oder der Geschäftsführer festlegt.

Die (der) Geschäftsführer können (kann) spezielle Befugnisse oder Vollmachten an Personen oder Ausschüsse, die von ihnen gewählt werden, übertragen oder diese mit bestimmten ständigen oder zeitweiligen Funktionen ausstatten.

Die Gesellschaft wird Dritten gegenüber durch die alleinige Unterschrift des einzigen Geschäftsführers oder, wenn mehr als ein Geschäftsführer ernannt worden ist, durch die gemeinsame Unterschriften von zwei Geschäftsführern, gebunden.

Art. 11. Das Geschäftsjahr beginnt am 1. Januar und endet am 31. Dezember eines jeden Jahres.

Art. 12. Über die Geschäfte der Gesellschaft wird nach handelsüblichem Brauch Buch geführt.

Am Ende eines jeden Geschäftsjahres werden durch die Geschäftsführung ein Inventar, eine Bilanz und eine Gewinn- und Verlustrechnung aufgestellt, gemäß den diesbezüglichen gesetzlichen Bestimmungen.

Ein Geschäftsbericht muss gleichzeitig abgegeben werden. Am Gesellschaftssitz kann jeder Gesellschafter während der Geschäftszeit Einsicht in die Bilanz und in die Gewinn- und Verlustrechnung nehmen.

Die Bilanz sowie die Gewinn- und Verlustrechnung werden dem oder den Gesellschaftern zur Genehmigung vorgelegt. Diese äußern sich durch besondere Abstimmung über die Entlastung der Geschäftsführung.

Das Kreditsaldo der Bilanz wird nach Abzug aller Unkosten sowie des Beitrages zur gesetzlichen Reserve der Generalversammlung der Gesellschafter beziehungsweise dem alleinigen Gesellschafter zur Verfügung gestellt.

Art. 13. Beim Ableben des alleinigen Gesellschafter oder eines der Gesellschafter erlischt die Gesellschaft nicht, sondern wird durch oder mit den Erben des Verstorbenen weitergeführt.

Titel IV. Auflösung und Liquidation

Art. 14. Im Falle der Auflösung der Gesellschaft wird die Liquidation durch einen oder mehrere von dem alleinigen Gesellschafter oder der Gesellschafterversammlung ernannten Liquidatoren, die keine Gesellschafter sein müssen, durchgeführt.

Der alleinige Gesellschafter beziehungsweise die Gesellschafterversammlung legt deren Befugnisse und Bezüge fest.

Nach Begleichung aller Schulden und sonstiger gegen die Gesellschaft bestehenden Ansprüche einschließlich der Liquidationskosten wird der Reinerlös aus der Abwicklung an die Aktionäre so verteilt, dass das wirtschaftliche Ergebnis den auf die Ausschüttung von Dividenden anwendbaren Regeln entspricht.

Art. 15. Für sämtliche nicht vorgesehenen Punkte gilt das Gesetz vom 18. September 1933 über die Gesellschaften mit beschränkter Haftung, sowie das Gesetz vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften und deren Abänderungen.

Übergangsbestimmung

Das erste Geschäftsjahr beginnt am Tage der Gründung der Gesellschaft und endet am 31. Dezember 2014.

Zeichnung und Zahlung

Die Satzung ist somit durch den Notar aufgenommen, die Anteile wurden gezeichnet und der Nennwert zu einhundert Prozent (100%) in bar wie folgt eingezahlt:

Gesellschafter	gezeichnetes Kapital	Anzahl der Anteile	eingezahlter Betrag
Herr Armand SCHMIT, vorbenannt	EUR 12.500,00	100	EUR 12.500,00
Gesamt:	EUR 12.500,00	100	EUR 12.500,00

Die Summe von zwölftausendfünfhundert Euro (EUR 12.500,00) stand der Gesellschaft daher von dem Moment an zur Verfügung. Beweis hierüber wurde dem unterzeichnenden Notar überbracht, welcher erklärt, dass die Voraussetzungen des Artikels 183 des Gesetzes über die Handelsgesellschaften vom 10. August 1915, in der zuletzt geltenden Fassung, gewahrt wurden.

95922

Kosten

Die Kosten, welche der Gesellschaft zum Anlass ihrer Gründung entstehen, werden abgeschätzt auf den Betrag von tausend Euro (EUR 1.000,-).

Erklärung

Die Komparenten erklären, dass der unterfertigte Notar ihm Kenntnis gegeben hat davon, dass die Gesellschaft erst nach Erhalt der Handelsermächtigung ihre Aktivitäten aufnehmen kann.

Generalversammlung

Sofort nach der Gründung, hat der vorgenannte Gesellschafter, einstimmig, folgende Beschlüsse gefasst:

a) Die Anzahl der Geschäftsführer wird auf einen (1) festgelegt und auf unbegrenzte Zeit als Geschäftsführer ernannt:
- Herr Albert Armand SCHMIT, geboren am 06. Juli 1957 in Ettelbruck, Geschäftsmann, wohnhaft in L- 9834 Holzthum, 9, rue Principale;

Die Gesellschaft wird verpflichtet durch die alleinige Unterschrift des Geschäftsführers.

c) Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in L-9834 Holzthum, 11A, rue Principale.

Worüber Urkunde, aufgenommen in Diekirch, am Datum wie eingangs erwähnt.

Nach Vorlesung alles Vorstehenden an die Komparenten, dem Notar nach Namen, gebräuchlichem Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, haben dieselben mit dem Notar die gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: A. SCHMIT, DELOSCH.

Enregistré à Diekirch, le 20 mai 2014. Relation: DIE/2014/6337. Reçu soixante-quinze (75.-) euros.

Le Receveur (signé): THOLL.

Für gleichlautende Ausfertigung, ausgestellt zwecks Veröffentlichung im Memorial C.

Diekirch, den 23. Mai 2014.

Référence de publication: 2014074990/141.

(140087415) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2014.

Automat' Services, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3372 Leudelange, 19, rue Léon Laval.

R.C.S. Luxembourg B 25.598.

Les comptes annuels au 30 septembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le Gérance

Référence de publication: 2014074395/10.

(140087439) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2014.

Premium Restaurant Brands Luxemburgo S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 154.524.

In the year two thousand and fourteenth, on the seventh day of May,

Before us, Maître Marc Loesch, notary, residing in Mondorf-les-Bains (Grand Duchy of Luxembourg),

there appeared

- Dirina Services Corp., a company organised and existing under the laws of the Republic of Panama, having its registered address at Nicanor de Obarrio Avenue 50th Street, building Creditcorp Bank Plaza, 26th floor, Panama City, Panama, registered with the Public Registry of Panama under number 760782, hereafter referred to as "Dirina";

hereby represented by Mrs Elisa Faraldo Talmon, attorney-at-law, residing in Luxembourg,

by virtue of a proxy under private seal given on 6 May 2014,

- Latregion Restaurants, Ltd., a limited company organised and existing under the laws of the Bahamas, having its registered address at Shirley Street, Building Sassoon House, Nassau, New Providence, Bahamas, hereafter referred to as "Latregion";

hereby represented by Mrs Elisa Faraldo Talmon, prenamed,

by virtue of a proxy under private seal given on 6 May 2014,

- San German Ltd., a limited company organised and existing under the laws of the British Virgin Islands, having its registered address at 1, Wickham's Cay, building Cutlass Building, Road Twon, Tortola, British Virgin Islands, registered with the Registrar of Corporate Affairs under number 22664 hereafter referred to as "San German";

hereby represented by Mrs Elisa Faraldo Talmon, prenamed,

by virtue of a proxy under private seal given on 6 May 2014,

The said proxies shall be annexed to the present deed for the purpose of registration.

The Shareholders declared that they are the shareholders of Premium Restaurant Brands Luxemburgo S.à r.l., a private limited liability company ("société à responsabilité limitée") incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 46A, Avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 154.524 and with a share capital of USD 8,520,000.- incorporated under the name "Bregis Holding S.à r.l." by a notarial deed on 29 June 2010, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 1898, dated 15 September 2010 (the "Company"). The articles of incorporation of the Company (the "Articles of Association") have been amended for the last time by a notarial deed dated 16 November 2012, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Association, number 173, dated 24 January 2013.

The Shareholders recognised to be fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

Agenda

1. To increase the Company's share capital by an amount of ten million one hundred forty thousand one hundred forty-three United States Dollars seventy cents (USD 10,140,143.70.-) so as to raise it from its current amount of eight million five hundred twenty thousand United States Dollars (USD 8,520,000) to eighteen million six hundred sixty thousand one hundred and forty-three United States Dollars seventy cents (USD 18,660,143.70.-) by the issue of one hundred one million four hundred one thousand four hundred thirty-seven (101,401,437) new class A shares, (the "Class A Shares"), one hundred one million four hundred one thousand four hundred thirty-seven (101,401,437) new class B shares (the "Class B Shares"), one hundred one million four hundred one thousand four hundred thirty-seven (101,401,437) new class C shares (the "Class C Shares"), one hundred one million four hundred one thousand four hundred thirty-seven (101,401,437) new class D Shares (the "Class D Shares"), one hundred one million four hundred one thousand four hundred thirty-seven (101,401,437) new class E shares (the "Class E Shares"), one hundred one million four hundred one thousand four hundred thirty-seven (101,401,437) new Class F Shares (the "Class F Shares"), one hundred one million four hundred one thousand four hundred thirty-seven (101,401,437) new class G shares (the "Class G Shares"), one hundred one million four hundred one thousand four hundred thirty-seven (101,401,437) new class H shares (the "Class H Shares"), one hundred one million four hundred one thousand four hundred thirty-seven (101,401,437) new class I Shares (the "Class I Shares") and one hundred one million four hundred one thousand four hundred thirty-seven (101,401,437) new Class J Shares (the "Class J Shares"), with a nominal value of one cent United States Dollar (USD 0.01) each and having the rights described in the Articles of Association.

2. To accept the subscription and full payment of ninety-four million nine hundred forty-three thousand one hundred eighty-seven (94,943,187) new Class A Shares, ninety-four million nine hundred forty-three thousand one hundred eighty-seven (94,943,187) new Class B Shares, ninety-four million nine hundred forty-three thousand one hundred eighty-seven (94,943,187) new Class C Shares, ninety-four million nine hundred forty-three thousand one hundred eighty-seven (94,943,187) new Class D Shares, ninety-four million nine hundred forty-three thousand one hundred eighty-seven (94,943,187) new Class E Shares, ninety-four million nine hundred forty-three thousand one hundred eighty-seven (94,943,187) new Class F Shares, ninety-four million nine hundred forty-three thousand one hundred eighty-seven (94,943,187) new Class G Shares, ninety-four million nine hundred forty-three thousand one hundred eighty-seven (94,943,187) new Class H Shares, ninety-four million nine hundred forty-three thousand one hundred eighty-seven (94,943,187) new Class I Shares, and ninety-four million nine hundred forty-three thousand one hundred eighty-seven (94,943,187) new Class J Shares, with a nominal value of one cent United States Dollar (USD 0.01) each, together with a share premium of nine million five thousand eight hundred forty United States Dollars (USD 9,005,840.-) by Dirina, by way of a contribution in kind consisting of (i) accounts receivable held by Dirina payable by Premium QSR Brands of America, S.de R.L. de C.V. and valued at ten million nine hundred seventy-five thousand one hundred sixty-seven United States Dollars twenty-five cents (USD 10,975,167.25.-); (ii) an account receivable held by Dirina payable by Alimentos y Turismo, S.A. de C.V. and valued at two million nine hundred twenty-seven thousand four hundred seventy-one United States Dollars ninety-four cents (USD 2,927,471.94.-); (iii) an account receivable held by Dirina payable by Premium Hamburger Restaurants of America, S. de R.L. de C.V. and valued at four million two hundred sixty-three thousand six hundred twenty-eight United States Dollars sixty-two cents (USD 4,263,628.62.); and (iv) an account receivable held by Dirina payable by Premium Asian Restaurants of America, S. de R.L. de C.V. and valued at one hundred twenty-six thousand nine hundred fifty-nine United States Dollars seventy-nine cents (USD 126,959.79.-) and (v) an account receivable held by Dirina payable by Premium Coffee Shops of America S. de R.L. de C.V. and valued at two hundred six thousand nine hundred thirty-one United States Dollars ten cents (USD 206,931.10.-).

3. To accept the subscription and full payment of six million four hundred fifty-eight thousand two hundred fifty (6,458,250) new Class A Shares, six million four hundred fifty-eight thousand two hundred fifty (6,458,250) new Class B Shares, six million four hundred fifty-eight thousand two hundred fifty (6,458,250) new Class C Shares, six million four

hundred fifty-eight thousand two hundred fifty (6,458,250) new Class D Shares, six million four hundred fifty-eight thousand two hundred fifty (6,458,250) new Class E Shares, six million four hundred fifty-eight thousand two hundred fifty (6,458,250) new Class F Shares, six million four hundred fifty-eight thousand two hundred fifty (6,458,250) new Class G Shares, six million four hundred fifty-eight thousand two hundred fifty (6,458,250) new Class H Shares, six million four hundred fifty-eight thousand two hundred fifty (6,458,250) new Class I Shares, and six million four hundred fifty-eight thousand two hundred fifty (6,458,250) new Class J Shares, with a nominal value of one cent United States Dollar (USD 0.01) each, together with a share premium of eight hundred forty-six thousand three hundred twenty-seven United States Dollars (USD 846,327.-) by San German, by way of a contribution in kind consisting of (i) an account receivable held by San German payable by Premium QSR Brands of America, S.de R.L. de C.V. and valued at one million four hundred thousand United States Dollars (USD 1,400,000.-) and (ii) an account receivable held by San German payable by Premium Asian Restaurants of America, S. de R.L. de C.V. and valued at ninety-two thousand one hundred fifty-two United States Dollars (USD 92,152.-);

4. To amend the Company's share capital and convert:

a. all the one hundred forty-three million five hundred fifty-eight thousand three hundred and seven (143,558,307) class J shares of the Company held by Dirina into fifteen million nine hundred fifty thousand nine hundred twenty-three (15,950,923) class A shares of the Company, fifteen million nine hundred fifty thousand nine hundred twenty-three (15,950,923) class B shares of the Company, fifteen million nine hundred fifty thousand nine hundred twenty-three (15,950,923) class C shares of the Company, fifteen million nine hundred fifty thousand nine hundred twenty-three (15,950,923) class D shares of the Company, fifteen million nine hundred fifty thousand nine hundred twenty-three (15,950,923) class E shares of the Company, fifteen million nine hundred fifty thousand nine hundred twenty-three (15,950,923) class F shares of the Company, fifteen million nine hundred fifty thousand nine hundred twenty-three (15,950,923) class G shares of the Company, fifteen million nine hundred fifty thousand nine hundred twenty-three (15,950,923) class H shares of the Company, and fifteen million nine hundred fifty thousand nine hundred twenty-three (15,950,923) class I shares of the Company;

b. all the eight million four hundred thirty four thousand eight hundred (8.434.800) class J shares of the Company held by Latregion into nine hundred thirty-seven thousand two hundred (937,200) class A shares of the Company, nine hundred thirty-seven thousand two hundred (937,200) class B shares of the Company, nine hundred thirty-seven thousand two hundred (937,200) class C shares of the Company, nine hundred thirty-seven thousand two hundred (937,200) class D shares of the Company, nine hundred thirty-seven thousand two hundred (937,200) class E shares of the Company, nine hundred thirty-seven thousand two hundred (937,200) class F shares of the Company, nine hundred thirty-seven thousand two hundred (937,200) class G shares of the Company, nine hundred thirty-seven thousand two hundred (937,200) class H shares of the Company, and nine hundred thirty-seven thousand two hundred (937,200) class I shares of the Company; and

c. all the shares of the Company held by San German into fourteen million eight hundred eighty-five thousand eighty-three (14,885,083) class A shares of the Company, fourteen million eight hundred eighty-five thousand eighty-three (14,885,083) class B shares of the Company, fourteen million eight hundred eighty-five thousand eighty-three (14,885,083) class C shares of the Company, fourteen million eight hundred eighty-five thousand eighty-three (14,885,083) class D shares of the Company, fourteen million eight hundred eighty-five thousand eighty-three (14,885,083) class E shares of the Company, fourteen million eight hundred eighty-five thousand eighty-three (14,885,083) class F shares of the Company, fourteen million eight hundred eighty-five thousand eighty-three (14,885,083) class G shares of the Company, fourteen million eight hundred eighty-five thousand eighty-three (14,885,083) class H shares of the Company, fourteen million eight hundred eighty-five thousand eighty-three (14,885,083) class I shares of the Company, and two hundred twelve million one hundred seventeen thousand five hundred and fifty-three (212,117,553) class J shares of the Company;

5. To approve the redemption of two hundred twelve million one hundred seventeen thousand five hundred and fifty-three (212,117,553) Class J shares of the Company, with a nominal value of one cent United States Dollar (USD 0.01) each held by San German at a redemption price equal to their fair market value;

6. To approve the reduction of the Company's share capital by an amount of two million one hundred twenty-one thousand one hundred seventy-five United States Dollars fifty-three cents (USD 2,121,175.53) so as to reduce it from its current amount of eighteen million six hundred sixty thousand one hundred forty-three United States Dollars seventy cents (USD 18,660,143.70.-) to sixteen million five hundred thirty-eight thousand nine hundred sixty-eight United States Dollars seventeen cents (USD 16,538,968.17.-) by way of cancellation of the redeemed shares and reimbursement of the nominal value of the redeemed shares to San German;

7. To amend article 6 of the Articles of Association so as to reflect, among others, the resolutions to be adopted under the preceding items;

8. To amend article 11 paragraph 8 of the Articles of Association in relation to the procedures of the board of managers;

9. To amend the share register of the Company in order to reflect the above changes with power given to any manager of the Company to proceed on behalf of the Company to the registration (i) of the newly issued shares of the Company, (ii) and the cancellation of the redeemed shares in the shares register of the Company;

10. Miscellaneous.

Thereupon the Shareholders have requested the undersigned notary to document the following resolutions:

First resolution

The Shareholders resolved to increase the Company's share capital by an amount of ten million one hundred forty thousand one hundred forty-three United States Dollars seventy cents (USD 10,140,143.70.-) so as to raise it from its current amount of eight million five hundred twenty thousand United States Dollars (USD 8,520,000) to eighteen million six hundred sixty thousand one hundred and forty-three United States Dollars seventy cents (USD 18,660,143.70.-) by the issue of one hundred one million four hundred one thousand four hundred thirty-seven (101,401,437) new class A shares, (the "Class A Shares"), one hundred one million four hundred one thousand four hundred thirty-seven (101,401,437) new class B shares (the "Class B Shares"), one hundred one million four hundred one thousand four hundred thirty-seven (101,401,437) new class C shares (the "Class C Shares"), one hundred one million four hundred one thousand four hundred thirty-seven (101,401,437) new class D Shares (the "Class D Shares"), one hundred one million four hundred one thousand four hundred thirty-seven (101,401,437) new class E shares (the "Class E Shares"), one hundred one million four hundred one thousand four hundred thirty-seven (101,401,437) new Class F Shares (the "Class F Shares"), one hundred one million four hundred one thousand four hundred thirty-seven (101,401,437) new class G shares (the "Class G Shares"), one hundred one million four hundred one thousand four hundred thirty-seven (101,401,437) new class H shares (the "Class H Shares"), one hundred one million four hundred one thousand four hundred thirty-seven (101,401,437) new class I Shares (the "Class I Shares") and one hundred one million four hundred one thousand four hundred thirty-seven (101,401,437) new Class J Shares (the "Class J Shares"), with a nominal value of one cent United States Dollar (USD 0.01) each and having the rights described in the Articles of Association and entitling to dividends as from the date hereof.

Second resolution

The Shareholders resolved to approve and accept the following subscriptions and payments for the above newly issued shares of the Company as set out below:

Interventions - Subscriptions - Payments

1. Dirina, represented as stated above, declared to subscribe to and fully pay ninety-four million nine hundred forty-three thousand one hundred eighty-seven (94,943,187) new Class A Shares, ninety-four million nine hundred forty-three thousand one hundred eighty-seven (94,943,187) new Class B Shares, ninety-four million nine hundred forty-three thousand one hundred eighty-seven (94,943,187) new Class C Shares, ninety-four million nine hundred forty-three thousand one hundred eighty-seven (94,943,187) new Class D Shares, ninety-four million nine hundred forty-three thousand one hundred eighty-seven (94,943,187) new Class E Shares, ninety-four million nine hundred forty-three thousand one hundred eighty-seven (94,943,187) new Class F Shares, ninety-four million nine hundred forty-three thousand one hundred eighty-seven (94,943,187) new Class G Shares, ninety-four million nine hundred forty-three thousand one hundred eighty-seven (94,943,187) new Class H Shares, ninety-four million nine hundred forty-three thousand one hundred eighty-seven (94,943,187) new Class I Shares, and ninety-four million nine hundred forty-three thousand one hundred eighty-seven (94,943,187) new Class J Shares, with a nominal value of one cent United States Dollar (USD 0.01) each, together with a share premium of nine million five thousand eight hundred forty United States Dollars (USD 9,005,840.-), by way of a contribution in kind consisting of: (i) accounts receivable valued at ten million nine hundred seventy-five thousand one hundred sixty-seven United States Dollars twenty-five cents (USD 10,975,167.25.-), (ii) an account receivable valued at two million nine hundred twenty-seven thousand four hundred seventy-one United States Dollars ninety-four cents (USD 2,927,471.94.-), (iii) an account receivable valued at four million two hundred sixty-three thousand six hundred twenty-eight United States Dollars sixty-two cents (USD 4,263,628.62.-), and (iv) an account receivable valued at one hundred twenty-six thousand nine hundred fifty-nine United States Dollars seventy-nine cents (USD 126,959.79.-) and (v) an account receivable valued at two hundred six thousand nine hundred thirty-one United States Dollars ten cents (USD 206,931.10.-) (referred collectively to as the "Contributions in Kind 1").

Dirina, represented as stated above, declared that it is the sole beneficiary and the full owner of the Contributions in Kind 1 and that there exist no impediments nor encumbrances to the transfer of the Contributions in Kind 1 to the Company and that valid instructions have been given to undertake all notifications, registrations or other formalities necessary to perform a valid transfer of the Contributions in Kind 1 to the Company.

Dirina, acting through its duly appointed attorney-in-fact, further declares that the value of the Contributions in Kind 1 has been certified at an aggregate amount of eighteen million five hundred thousand one hundred fifty eight United States Dollars seventy cents (USD 18,500,158.70.-), proof of which has been given to the notary.

2. San German, represented as stated above, declared to subscribe to and fully pay six million four hundred fifty-eight thousand two hundred fifty (6,458,250) new Class A Shares, six million four hundred fifty-eight thousand two hundred fifty (6,458,250) new Class B Shares, six million four hundred fifty-eight thousand two hundred fifty (6,458,250) new Class C Shares, six million four hundred fifty-eight thousand two hundred fifty (6,458,250) new Class D Shares, six million four hundred fifty-eight thousand two hundred fifty (6,458,250) new Class E Shares, six million four hundred fifty-eight thousand two hundred fifty (6,458,250) new Class F Shares, six million four hundred fifty-eight thousand two hundred fifty (6,458,250) new Class G Shares, six million four hundred fifty-eight thousand two hundred fifty (6,458,250) new Class H Shares, six million four hundred fifty-eight thousand two hundred fifty (6,458,250) new Class I Shares, and six million four hundred fifty-eight thousand two hundred fifty (6,458,250) new Class J Shares, with a nominal value of one cent United States Dollar (USD 0.01) each.

States Dollar (USD 0.01) each, together with a share premium of eight hundred forty-six thousand three hundred twenty-seven United States Dollars (USD 846,327.-), by way of a contribution in kind consisting of (i) an account receivable valued at one million four hundred thousand United States Dollars (USD 1,400,000.-) and (ii) an account receivable valued at ninety-two thousand one hundred fifty-two United States Dollars (USD 92,152.-) (referred collectively to as the "Contribution in Kind 2").

San German, represented as stated above, declared that it is the sole beneficiary and the full owner of the Contribution in Kind 2 and that there exist no impediments nor encumbrances to the transfer of the Contribution in Kind 2 to the Company and that valid instructions have been given to undertake all notifications, registrations or other formalities necessary to perform a valid transfer of the Contribution in Kind 2 to the Company.

San German, acting through its duly appointed attorney-in-fact, further declares that the value of the Contribution in Kind 2 has been certified at one million four hundred ninety-two thousand one hundred fifty-two United States Dollars (USD 1,492,152), proof of which has been given to the notary.

Third resolution

The Shareholders resolved to amend the Company's share capital and convert:

a. all the one hundred forty-three million five hundred fifty-eight thousand three hundred and seven (143,558,307) class J shares of the Company held by Dirina into fifteen million nine hundred fifty thousand nine hundred twenty-three (15,950,923) class A shares of the Company, fifteen million nine hundred fifty thousand nine hundred twenty-three (15,950,923) class B shares of the Company, fifteen million nine hundred fifty thousand nine hundred twenty-three (15,950,923) class C shares of the Company, fifteen million nine hundred fifty thousand nine hundred twenty-three (15,950,923) class D shares of the Company, fifteen million nine hundred fifty thousand nine hundred twenty-three (15,950,923) class E shares of the Company, fifteen million nine hundred fifty thousand nine hundred twenty-three (15,950,923) class F shares of the Company, fifteen million nine hundred fifty thousand nine hundred twenty-three (15,950,923) class G shares of the Company, fifteen million nine hundred fifty thousand nine hundred twenty-three (15,950,923) class H shares of the Company, and fifteen million nine hundred fifty thousand nine hundred twenty-three (15,950,923) class I shares of the Company;

b. all the eight million four hundred thirty four thousand eight hundred (8,434,800) class J shares of the Company held by Latregion into nine hundred thirty-seven thousand two hundred (937,200) class A shares of the Company, nine hundred thirty-seven thousand two hundred (937,200) class B shares of the Company, nine hundred thirty-seven thousand two hundred (937,200) class C shares of the Company, nine hundred thirty-seven thousand two hundred (937,200) class D shares of the Company, nine hundred thirty-seven thousand two hundred (937,200) class E shares of the Company, nine hundred thirty-seven thousand two hundred (937,200) class F shares of the Company, nine hundred thirty-seven thousand two hundred (937,200) class G shares of the Company, nine hundred thirty-seven thousand two hundred (937,200) class H shares of the Company, and nine hundred thirty-seven thousand two hundred (937,200) class I shares of the Company; and

c. all the shares of the Company held by San German into fourteen million eight hundred eighty-five thousand eighty-three (14,885,083) class A shares of the Company, fourteen million eight hundred eighty-five thousand eighty-three (14,885,083) class B shares of the Company, fourteen million eight hundred eighty-five thousand eighty-three (14,885,083) class C shares of the Company, fourteen million eight hundred eighty-five thousand eighty-three (14,885,083) class D shares of the Company, fourteen million eight hundred eighty-five thousand eighty-three (14,885,083) class E shares of the Company, fourteen million eight hundred eighty-five thousand eighty-three (14,885,083) class F shares of the Company, fourteen million eight hundred eighty-five thousand eighty-three (14,885,083) class G shares of the Company, fourteen million eight hundred eighty-five thousand eighty-three (14,885,083) class H shares of the Company, fourteen million eight hundred eighty-five thousand eighty-three (14,885,083) class I shares of the Company, and two hundred twelve million one hundred seventeen thousand five hundred and fifty-three (212,117,553) class J shares of the Company;

Fourth resolution

The Shareholders resolved to approve the redemption of two hundred twelve million one hundred seventeen thousand five hundred and fifty-three (212,117,553) Class J shares of the Company, with a nominal value of one cent United States Dollar (USD 0.01) each (the "Redeemed Shares") held by San German at a redemption price equal to the fair market value of the Redeemed Shares as proposed by the Board of Managers and in accordance with the Articles of Association which shall be paid partially out of the share capital account following the share capital reduction as provided under the following resolution for the nominal amount and out of the share premium account for the excess amount of the redemption price of the Redeemed Shares in the amount of twenty-two million eight hundred seventy-eight thousand eight hundred twenty-four United States Dollars and forty-seven cents (USD 22,878,824.47.).

The Shareholders further acknowledged that, for the purpose of the redemption of the Redeemed Shares and on the basis of the interim financial statements of the Company dated 6 May 2014, there are enough funds to be distributed in accordance with article 72-1 of the Luxembourg law dated 10 August 1915 on commercial companies as amended from time to time.

Fifth resolution

The Shareholders resolved to decrease the Company's share capital by an amount of two million one hundred twenty-one thousand one hundred seventy-five United States Dollars fifty-three cents (USD 2,121,175.53) so as to reduce it from its current amount of eighteen million six hundred sixty thousand one hundred forty-three United States Dollars seventy cents (USD 18,660,143.70.-) to sixteen million five hundred thirty-eight thousand nine hundred sixty-eight United States Dollars seventeen cents (USD 16,538,968.17.-) by way of cancellation of the Redeemed Shares and reimbursement of the aggregate nominal value of the Redeemed Shares to San German in an amount of two million one hundred twenty-one thousand one hundred seventy-five United States Dollars fifty-three cents (USD 2,121,175.53.-)

Sixth resolution

The Shareholders resolved to amend article 6 of the Articles of Association to reflect the preceding resolutions so that it shall now read as follows:

" **Art. 6. Capital.** The capital of the Company is set at sixteen million five hundred thirty-eight thousand nine hundred sixty-eight United States Dollars seventeen cents (USD 16,538,968.17.-) represented by one hundred eighty-three million seven hundred sixty-six thousand three hundred thirteen (183,766,313) new Class A shares with a nominal value of one cent United States Dollar (USD 0.01) each (collectively, the "Class A Shares" and individually a "Class A Share"), one hundred eighty-three million seven hundred sixty-six thousand three hundred thirteen (183,766,313) new Class B shares with a nominal value of one cent United States Dollar (USD 0.01) each (collectively, the "Class B Shares" and individually a "Class B Share"), one hundred eighty-three million seven hundred sixty-six thousand three hundred thirteen (183,766,313) new Class C shares with a nominal value of one cent United States Dollar (USD 0.01) each (collectively, the "Class C Shares" and individually a "Class C Share"), one hundred eighty-three million seven hundred sixty-six thousand three hundred thirteen (183,766,313) new Class D shares with a nominal value of one cent United States Dollar (USD 0.01) each (collectively, the "Class D Shares" and individually a "Class D Share"), one hundred eighty-three million seven hundred sixty-six thousand three hundred thirteen (183,766,313) new Class E shares with a nominal value of one cent United States Dollar (USD 0.01) each (collectively, the "Class E Shares" and individually a "Class E Share"), one hundred eighty-three million seven hundred sixty-six thousand three hundred thirteen (183,766,313) new Class F shares with a nominal value of one cent United States Dollar (USD 0.01) each (collectively, the "Class F Shares" and individually a "Class F Share"), one hundred eighty-three million seven hundred sixty-six thousand three hundred thirteen (183,766,313) new Class G shares with a nominal value of one cent United States Dollar (USD 0.01) each (collectively, the "Class G Shares" and individually a "Class G Share"), one hundred eighty-three million seven hundred sixty-six thousand three hundred thirteen (183,766,313) new Class H shares with a nominal value of one cent United States Dollar (USD 0.01) each (collectively, the "Class H Shares" and individually a "Class H Share"), one hundred eighty-three million seven hundred sixty-six thousand three hundred thirteen (183,766,313) new Class I shares with a nominal value of one cent United States Dollar (USD 0.01) each (collectively, the "Class I Shares" and individually a "Class I Share").

The share capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the general meeting of the shareholders adopted in the same manner required for amendment of the Articles."

Seventh resolution

The Shareholders resolved to amend article 11 paragraph 8 of the Articles of Association so that it shall now read as follows:

"A majority of managers present in person, by proxy or by representative are a quorum, provided that there is one class A manager and one class B manager present or represented."

Eighth resolution

The Shareholders resolved to amend the share register of the Company in order to reflect the changes following the resolutions above with power given to any manager of the Company to proceed on behalf of the Company to the registration (i) of the newly issued shares of the Company, (ii) and the cancellation of the Redeemed Shares in the shares register of the Company.

Costs and expenses

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever, which fall to be paid by the Company as a result of this deed, are estimated at approximately EUR 6,300.00.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the date named at the beginning of this document. The undersigned notary, who knows English, states herewith, that on request of the shareholders, the present deed is worded in English, followed by a French version and that; in case of any difference between the English and the French text, the English text will prevail.

The document having been read to the appearing individuals, who are known to the notary by their surname, first name, civil status and residence, the said persons signed together with the notary this original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille quatorze, le sept mai,

Par devant nous, Maître Marc Loesch, notaire de résidence à Mondorf-les-Bains (Grand-duché de Luxembourg).

Ont comparu:

- Dirina Services Corp., une société constituée selon les lois de la République de Panama, ayant son siège social à Nicanor de Obarrio Avenue 50th Street, building Creditcorp Bank Plaza, 26th floor, Panama city, Panama, immatriculée au Registre Public de la République du Panama sous le numéro 760782, ci-après dénommée " Dirina "; représentée par Madame Elisa Faraldo Talmon, avocat, résident à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), en vertu d'une procuration sous seing privé datée du 6 mai 2014,
- Latregion Restaurants, Ltd., une société à responsabilité limitée constituée selon les lois des Bahamas, ayant son siège social à Shirley Street, Building Sassoon House, Nassau, New Providence, Bahamas, ci-après dénommée "Latregion"; représentée par Madame Elisa Faraldo Talmon, prénommée, en vertu d'une procuration sous seing privé datée du 6 mai 2014,
- San German, Ltd., une société à responsabilité limitée constituée selon les lois des Iles Vierges Britanniques, ayant son siège social à 1, Wickham's Cay, building Cutlass Building, Road Twon, Tortola, Iles Vierges Britanniques, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro 22664, ci- après dénommée "San German"; représentée par Madame Elisa Faraldo Talmon, prénommée, en vertu d'une procuration sous seing privé datée du 6 mai 2014.

Les procurations signées par les parties comparantes devront être annexées au présent acte aux fins d'enregistrement.

Lesquelles comparantes représentées comme mentionnés ci-dessus, ont déclaré détenir l'intégralité des parts sociales de Premium Restaurant Brands Luxembourg S.à.r.l, une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, dont le siège social est situé à 46A, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés du Grand-Duché de Luxembourg sous le numéro B 154.524 et dont le montant du capital social est de \$ 8.520.000 (la "Société"), constituée sous la dénomination sociale "Bregis Holding S.à.r.l" par acte notarié en date du 29 juin 2010, publié dans le Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 1898, le 15 Septembre 2010 (la "Société"). Les statuts de la Société ("les Statuts") ont été modifiés pour la dernière fois par acte notarié en date du 16 novembre 2012, publié dans le Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 173, le 24 janvier 2013.

Lesquels comparants dûment représentés, en tant qu'associés reconnaissent être pleinement informés des résolutions à prendre sur la base de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour

1. D'augmenter le capital social de la Société d'un montant de dix millions cent quarante mille cent quarante-trois dollars américains et soixante-dix centimes de dollars américains (\$10.140.143,70) dont le montant actuel est de huit millions cinq cent vingt mille dollars américains (\$ 8.520.000) afin de le porter à un montant de dix-huit millions six cent soixante mille cent quarante-trois dollars américains et soixante-dix centimes de dollars américains (\$18.660.143,70), par l'émission de cent un millions quatre cent un mille quatre cent trente-sept (101.401.437) nouvelles parts sociales de Classe A ("Classe A"), de cent un millions quatre cent un mille quatre cent trente-sept (101.401.437) nouvelles parts sociales de Classe B ("Classe B"), de cent un millions quatre cent un mille quatre cent trente-sept (101.401.437) nouvelles parts sociales de Classe C ("Classe C"), de cent un millions quatre cent un mille quatre cent trente-sept (101.401.437) nouvelles parts sociales de Classe D ("Classe D"), de cent un millions quatre cent un mille quatre cent trente-sept (101.401.437) nouvelles parts sociales de Classe E ("Classe E"), de cent un millions quatre cent un mille quatre cent trente-sept (101.401.437) nouvelles parts sociales de Classe F ("Classe F"), de cent un millions quatre cent un mille quatre cent trente-sept (101.401.437) nouvelles parts sociales de Classe G ("Classe G"), de cent un millions quatre cent un mille quatre cent trente-sept (101.401.437) nouvelles parts sociales de Classe H ("Classe H"), de cent un millions quatre cent un mille quatre cent trente-sept (101.401.437) nouvelles parts sociales de Classe I ("Classe I"), de cent un millions quatre cent un mille quatre cent trente-sept (101.401.437) nouvelles parts sociales de Classe J ("Classe J"), d'une valeur nominale d'un centime de dollars américains (\$ 0,01) chacune, et offrant les droits décrits dans les statuts, et donnant droit aux dividendes à partir du jour du présent acte;
2. D'accepter le paiement intégral et la souscription de quatre-vingt-quatorze millions neuf cent quarante-trois mille cent quatre-vingt-sept (94.943.187) nouvelles parts sociales de Classe A, de quatre-vingt-quatorze millions neuf cent quarante-trois mille cent quatre-vingt-sept (94.943.187) nouvelles parts sociales de Classe B, de quatre-vingt-quatorze millions neuf cent quarante-trois mille cent quatre-vingt-sept (94.943.187) nouvelles parts sociales de Classe C, de quatre-vingt-quatorze millions neuf cent quarante-trois mille cent quatre-vingt-sept (94.943.187) nouvelles parts sociales de Classe D, de quatre-vingt-quatorze millions neuf cent quarante-trois mille cent quatre-vingt-sept (94.943.187) nouvelles parts sociales de Classe E, de quatre-vingt-quatorze millions neuf cent quarante-trois mille cent quatre-vingt-sept (94.943.187) nouvelles parts sociales de Classe F, de quatre-vingt-quatorze millions neuf cent quarante-trois mille cent quatre-vingt-sept (94.943.187) nouvelles parts sociales de Classe G, de quatre-vingt-quatorze millions neuf cent quarante-

trois mille cent quatre-vingt-sept (94.943.187) nouvelles parts sociales de Classe H, de quatre-vingt-quatorze millions neuf cent quarante-trois mille cent quatre-vingt-sept (94.943.187) nouvelles parts sociales de Classe I, de quatre-vingt-quatorze millions neuf cent quarante-trois mille cent quatre-vingt-sept (94.943.187) nouvelles parts sociales de Classe J, d'une valeur nominale d'un centime de dollars américain (\$ 0,01) chacune, ensemble avec une prime d'émission de neuf millions cinq mille huit cent quarante dollars américains (\$ 9.005.840) par Dirina, par un apport en nature consistant en (i) des créances détenues par Dirina contre Premium QSR Brands of America, S.de R.L de C.V. d'une valeur de dix millions neuf cent soixante-quinze mille cent soixante-sept dollars américains et vingt-cinq centimes de dollars américains (\$ 10.975.167,25); (ii) une créance détenue par Dirina contre Alimentos y Turismo, S.A de C.V d'une valeur de deux millions neuf cent vingt-sept mille quatre-cent soixante-et-onze dollars américains et quatre-vingt-quatorze centimes de dollars américains (\$ 2.927.471,94); (iii) une créance détenue par Dirina contre Premium Hamburger Restaurants of America, S. de R.L. de C.V. d'un montant de quatre millions deux cent soixante-trois mille six cent vingthuit dollars américains et soixante-deux centimes de dollars américains (\$ 4.263.628,62), (iv) une créance détenue par Dirina contre Premium Asian restaurants of America, S.de R.L de C.V d'une valeur de cent vingt-six mille neuf cinquante-neuf dollars américains et soixante-dix-neuf centimes de dollars américains (\$ 126.959,79) et (v) une créance détenue par Dirina contre Premium Coffee shops of America S. de R.L de C.V d'une valeur de deux cent six millions neuf cent trente-un mille et dix centimes de dollars américains (\$ 206.931,10).

3. D'accepter le paiement intégral et la souscription de six millions quatre cent cinquante-huit mille deux cent cinquante (6.458.250) nouvelles parts sociales de Classe A, de six millions quatre cent cinquante-huit mille deux cent cinquante (6.458.250) nouvelles parts sociales de Classe B, de six millions quatre cent cinquante-huit mille deux cent cinquante (6.458.250) nouvelles parts sociales de Classe C, de six millions quatre cent cinquante-huit mille deux cent cinquante (6.458.250) parts sociales de Classe D, de six millions quatre cent cinquante-huit mille deux cent cinquante (6.458.250) nouvelles parts sociales de Classe E, de six millions quatre cent cinquante-huit mille deux cent cinquante (6.458.250) nouvelles parts sociales de Classe F, de six millions quatre cent cinquante-huit mille deux cent cinquante (6.458.250) nouvelles parts sociales de Classe G, de six millions quatre cent cinquante-huit mille deux cent cinquante (6.458.250) nouvelles parts sociales de Classe H, de six millions quatre cent cinquante-huit mille deux cent cinquante (6.458.250) nouvelles parts sociales de Classe I, de six millions quatre cent cinquante-huit mille deux cent cinquante (6.458.250) nouvelles parts sociales de Classe J, d'une valeur nominale d'un centime de dollars américains (\$ 0,01) chacune, ensemble avec une prime d'émission de huit cent quarante-six mille trois cent vingt-sept dollars américains (\$ 846.327) par San German, par un apport en nature consistant en (i) une créance détenue par San German contre Premium QSR Brands of America, S.de R.L de C.V. d'une valeur de un million quatre cent mille dollars américains (\$ 1.400.000) et (ii) d'une créance détenue par San German contre Premium Asian restaurants of America, S.de R.L de C.V d'une valeur de quatre-vingt-douze mille cent cinquante-deux dollars américains (\$ 92.152).

4. De modifier le capital social de la Société et de transformer:

- l'ensemble des cent quarante-trois millions cinq cent cinquante-huit mille trois cent sept (143.558.307) parts sociales de la classe J de la Société détenues par Dirina en quinze millions neuf cent cinquante mille neuf cent vingt-trois (15.950.923) parts sociales de la classe A de la Société, quinze millions neuf cent cinquante mille neuf cent vingt-trois (15.950.923) parts sociales de la classe B de la Société, quinze millions neuf cent cinquante mille neuf cent vingt-trois (15.950.923) parts sociales de la classe C de la Société, quinze millions neuf cent cinquante mille neuf cent vingt-trois (15.950.923) parts sociales de la classe D de la Société, quinze millions neuf cent cinquante mille neuf cent vingt-trois (15.950.923) parts sociales de la classe E de la Société, quinze millions neuf cent cinquante mille neuf cent vingt-trois (15.950.923) parts sociales de la classe F de la Société, quinze millions neuf cent cinquante mille neuf cent vingt-trois (15.950.923) parts sociales de la classe G de la Société, quinze millions neuf cent cinquante mille neuf cent vingt-trois (15.950.923) parts sociales de la classe H de la Société, quinze millions neuf cent cinquante mille neuf cent vingt-trois (15.950.923) parts sociales de la classe I de la Société;

- l'ensemble des huit millions quatre-cent trente-quatre mille huit cent (8.434.800) parts sociales de la classe J de la Société détenues par Latregion en neuf cent trente-sept mille deux cents (937.200) parts sociales de la classe A de la Société, neuf cent trente-sept mille deux cents (937.200) parts sociales de la classe B de la Société, neuf cent trente-sept mille deux cents (937.200) parts sociales de la classe C de la Société, neuf cent trente-sept mille deux cents (937.200) parts sociales de la classe D de la Société, neuf cent trente-sept mille deux cents (937.200) parts sociales de la classe E de la Société, neuf cent trente-sept mille deux cents (937.200) parts sociales de la classe F de la Société, neuf cent trente-sept mille deux cents (937.200) parts sociales de la classe G de la Société, neuf cent trente-sept mille deux cents (937.200) parts sociales de la classe H de la Société, neuf cent trente-sept mille deux cents (937.200) parts sociales de la classe I de la Société et;

- l'ensemble des parts sociales la Société détenues par San German en quatorze millions huit cent quatre-vingt-cinq mille et quatre-vingt-trois (14.885.083) parts sociales de la classe A de la Société, quatorze millions huit cent quatre-vingt-cinq mille et quatre-vingt-trois (14.885.083) parts sociales de la classe B de la Société, quatorze millions huit cent quatre-vingt-cinq mille et quatre-vingt-trois (14.885.083) parts sociales de la classe C de la Société, quatorze millions huit cent quatre-vingt-cinq mille et quatre-vingt-trois (14.885.083) parts sociales de la classe D de la Société, quatorze millions huit cent quatre-vingt-cinq mille et quatre-vingt-trois (14.885.083) parts sociales de la classe E de la Société, quatorze millions huit cent quatre-vingt-cinq mille et quatre-vingt-trois (14.885.083) parts sociales de la classe F de la Société, quatorze millions huit cent quatre-vingt-cinq mille et quatre-vingt-trois (14.885.083) parts sociales de la classe G de la Société,

quatorze millions huit cent quatre-vingt-cinq mille et quatre-vingt-trois (14.885.083) parts sociales de la classe H de la Société, quatorze millions huit cent quatre-vingt-cinq mille et quatre-vingt-trois (14.885.083) parts sociales de la classe I de la Société, deux cent douze millions cent dix-sept mille cinq cent cinquante-trois (212.117.553) parts sociales de la classe J de la Société;

5. D'accepter le rachat de deux cent douze millions cent dix-sept mille cinq cent cinquante-trois (212.117.553) parts sociales de la classe J de la Société, d'une valeur nominale d'un centime de dollars américain (\$ 0,01) chacune, détenues par San German à un prix de rachat égal à leur juste valeur de marché;

6. De réduire le capital social de la Société d'un montant de deux millions cent vingt et un mille cent soixante-quinze dollars américains et cinquante-trois centimes de dollars américains (\$ 2.121.175,53) afin de réduire le montant actuel du capital social de dix-huit millions six cent soixante mille cent quarante-trois dollars américains et soixante-quinze centimes de dollars américains (\$ 18.660.143,75) à un montant de seize millions cinq cent trente-huit mille neuf cent soixante-huit dollars américains et dix-sept centimes de dollars américains (\$ 16.538.968,17) par l'annulation des parts sociales rachetées et le remboursement de la valeur nominale des parts sociales rachetées à San German;

7. De modifier l'article 6 des statuts afin de refléter, entre autres, les résolutions devant être adoptées sous les points précédents;

8. De modifier l'article 11 paragraphe 8 des statuts relatif à la procédure du conseil de gérance;

9. De modifier le registre des parts sociales de la Société dans le but de refléter les changements ci-dessus avec le pouvoir donné à tous gérants de la Société de procéder au nom de la Société à l'enregistrement des nouvelles parts sociales émises inscrites dans le registre des parts sociales de la Société (i) des nouvelles parts sociales émises (ii) et à l'annulation du rachat des parts sociales dans le registre des parts sociales de la Société;

10. Divers.

Les Associés ont requis le notaire soussigné de prendre actes les résolutions suivantes:

Première résolution

Les Associés ont décidé d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de dix millions cent quarante mille cent quarante-trois dollars américains et soixante-dix centimes de dollars américains (\$10.140.143,70) dont le montant actuel est de huit millions cinq cent vingt mille dollars américains (\$ 8.520.000) afin de le porter à un montant de dix-huit millions six cent soixante mille cent quarante-trois dollars américains et soixante-dix centimes de dollars américains (\$18.660.143,70), par l'émission de cent un millions quatre cent un mille quatre cent trente-sept (101.401.437) nouvelles parts sociales de Classe A ("Classe A"), de cent un millions quatre cent un mille quatre cent trente-sept (101.401.437) nouvelles parts sociales de Classe B ("Classe B"), de cent un millions quatre cent un mille quatre cent trente-sept (101.401.437) nouvelles parts sociales de Classe C ("Classe C"), de cent un millions quatre cent un mille quatre cent trente-sept (101.401.437) nouvelles parts sociales de Classe D ("Classe D"), de cent un millions quatre cent un mille quatre cent trente-sept (101.401.437) nouvelles parts sociales de Classe E ("Classe E"), de cent un millions quatre cent un mille quatre cent trente-sept (101.401.437) nouvelles parts sociales de Classe F ("Classe F"), de cent un millions quatre cent un mille quatre cent trente-sept (101.401.437) nouvelles parts sociales de Classe G ("Classe G"), de cent un millions quatre cent un mille quatre cent trente-sept (101.401.437) nouvelles parts sociales de Classe H ("Classe H"), de cent un millions quatre cent un mille quatre cent trente-sept (101.401.437) nouvelles parts sociales de Classe I ("Classe I"), de cent un millions quatre cent un mille quatre cent trente-sept (101.401.437) nouvelles parts sociales de Classe J ("Classe J"), d'une valeur nominale d'un centime de dollars américains (\$ 0,01) chacune, et offrant les droits décrits dans les statuts, et donnant droit aux dividendes à partir du jour du présent acte.

Seconde résolution

Les Associés ont décidé d'approuver et d'accepter les souscriptions suivantes et les paiements de parts sociales ci-dessus nouvellement émises de la Société comme indiqué ci-dessous:

Interventions, Souscriptions, Paiements

1. Dirina, représentée comme indiqué ci-dessus, a déclaré souscrire et payer intégralement quatre-vingt-quatorze millions neuf cent quarante-trois mille cent quatre-vingt-sept (94.943.187) nouvelles parts sociales de Classe A, quatre-vingt-quatorze millions neuf cent quarante-trois mille cent quatre-vingt-sept (94.943.187) nouvelles parts sociales de Classe B, quatre-vingt-quatorze millions neuf cent quarante-trois mille cent quatre-vingt-sept (94.943.187) nouvelles parts sociales de Classe C, quatre-vingt-quatorze millions neuf cent quarante-trois mille cent quatre-vingt-sept (94.943.187) nouvelles parts sociales de Classe D, quatre-vingt-quatorze millions neuf cent quarante-trois mille cent quatre-vingt-sept (94.943.187) nouvelles parts sociales de Classe E, quatre-vingt-quatorze millions neuf cent quarante-trois mille cent quatre-vingt-sept (94.943.187) nouvelles parts sociales de Classe F, quatre-vingt-quatorze millions neuf cent quarante-trois mille cent quatre-vingt-sept (94.943.187) nouvelles parts sociales de Classe G, quatre-vingt-quatorze millions neuf cent quarante-trois mille cent quatre-vingt-sept (94.943.187) nouvelles parts sociales de Classe H, quatre-vingt-quatorze millions neuf cent quarante-trois mille cent quatre-vingt-sept (94.943.187) nouvelles parts sociales de Classe I, quatre-vingt-quatorze millions neuf cent quarante-trois mille cent quatre-vingt-sept (94.943.187) nouvelles parts sociales de Classe J, d'une valeur nominale d'un centime de dollars américains (\$ 0,01) et avec une prime d'émission de neuf millions cinq mille huit cent quarante dollars américains (\$ 9.005.840) par Dirina par un apport à nature consistant en (i) des créances d'une

valeur de dix millions neuf cent soixante-quinze mille cent soixante-sept dollars américains et vingt-cinq centimes de dollars américains (\$ 10.975.167,25); (ii) une créance détenue d'une valeur de deux millions neuf cent vingt-sept mille quatre-cent-soixante-et-onze dollars américains et quatre-vingt-quatorze centimes de dollars américains (\$ 2.927.471,94); (iii) une créance d'une valeur de quatre millions deux cent soixante-trois mille six cent vingt-huit dollars américains et soixante-deux centimes de dollars américains (\$ 4.263.628,62), (iv) une créance d'une valeur de cent vingt-six mille neuf cinquante-neuf dollars américains et soixante-dix-neuf centimes de dollars américains (\$ 126.959,79) et (v) une créance d'une valeur de deux cent six mille neuf cent trente dollars américains et dix centimes de dollars américains (\$ 206.931,10) (dénommées collectivement les "Apports en Nature 1").

Dirina, représentée comme mentionnée ci-dessus, a déclaré être le seul bénéficiaire et le propriétaire des Apports en Nature 1 et qu'il n'existe pas de charges ni de restrictions concernant le transfert des Apports en Nature 1 de la Société et que des instructions valides ont été données pour réaliser toutes les modifications, inscriptions ou autres formalités nécessaires pour effectuer un transfert valable des Apports en Nature 1 de la Société.

Dirina, agissant par son mandataire dûment désigné, déclare en outre que la valeur des Apports en Nature 1 a été certifiée à dix-huit millions cinq cent mille cent cinquante-huit dollars américains et soixante-dix centimes de dollars américains (\$ 18.500.158,70), la preuve en ayant été donnée au notaire soussigné.

2. San German, représentée comme indiqué ci-dessus, a déclaré souscrire et payer intégralement six millions quatre cent cinquante-huit mille deux cent cinquante (6.458.250) nouvelles parts sociales de Classe A, six millions quatre cent cinquante-huit mille deux cent cinquante (6.458.250) nouvelles parts sociales de Classe B, six millions quatre cent cinquante-huit mille deux cent cinquante (6.458.250) nouvelles parts sociales de Classe C, six millions quatre cent cinquante-huit mille deux cent cinquante (6.458.250) nouvelles parts sociales de Classe D, six millions quatre cent cinquante-huit mille deux cent cinquante (6.458.250) nouvelles parts sociales de Classe E, six millions quatre cent cinquante-huit mille deux cent cinquante (6.458.250) nouvelles parts sociales de Classe F, six millions quatre cent cinquante-huit mille deux cent cinquante (6.458.250) nouvelles parts sociales de Classe G, six millions quatre cent cinquante-huit mille deux cent cinquante (6.458.250) nouvelles parts sociales de Classe H, (6.458.250) nouvelles parts sociales de Classe I, six millions quatre cent cinquante-huit mille deux cent cinquante (6.458.250) nouvelles parts sociales de Classe J, d'une valeur nominale d'un cent de dollars américains (\$ 0.01), ensemble d'une prime d'émission d'un montant de huit cent quarante-six millions trois cent vingt-sept mille dollars américains (\$ 846.327) par un apport à nature consistant en (i) une créance détenue par San German contre Premium QSR Brands of America, S.de R.L de C.V. dont la valeur est d'un montant d'un million quatre cent mille dollars américains (\$ 1.400.000); (ii) une créance détenue par San German contre Premium Asian restaurants of America S. de R.L de C.V d'une valeur de quatre-vingt-douze mille cent cinquante-deux dollars américains (\$ 92.152) (dénommées collectivement les "Apports en Nature 2")

San German, représentée comme mentionnée ci-dessus, a déclaré être le seul bénéficiaire et le plein propriétaire des Apports en Nature 2 et qu'il n'existe pas de charges ni de restrictions concernant le transfert de l'Apport en Nature 2 de la Société et que des instructions valides ont été données pour réaliser toutes les modifications, inscriptions ou autres formalités nécessaires pour effectuer un transfert valable l'Apport en Nature 2 de la Société.

San German, agissant par son mandataire dûment désigné, déclare en outre que la valeur des Apports en Nature 2 a été certifiée à un million quatre cent quatre-vingt-douze mille cent cinquante-deux dollars américains (\$ 1.492.152) , la preuve en ayant été donnée au notaire soussigné.

Troisième résolution

Les Associés ont décidé de modifier le capital social de la Société et de transformer:

l'ensemble des cent quarante-trois millions cinq cent cinquante-huit mille trois cent sept (143.558.307) parts sociales de la classe J de la Société détenues par Dirina en quinze millions neuf cent cinquante mille neuf cent vingt-trois (15.950.923) parts sociales de la classe A de la Société, quinze millions neuf cent cinquante mille neuf cent vingt-trois (15.950.923) parts sociales de la classe B de la Société, quinze millions neuf cent cinquante mille neuf cent vingt-trois (15.950.923) parts sociales de la classe C de la Société, quinze millions neuf cent cinquante mille neuf cent vingt-trois (15.950.923) parts sociales de la classe D de la Société, quinze millions neuf cent cinquante mille neuf cent vingt-trois (15.950.923) parts sociales de la classe E de la Société, quinze millions neuf cent cinquante mille neuf cent vingt-trois (15.950.923) parts sociales de la classe F de la Société, quinze millions neuf cent cinquante mille neuf cent vingt-trois (15.950.923) parts sociales de la classe G de la Société, quinze millions neuf cent cinquante mille neuf cent vingt-trois (15.950.923) parts sociales de la classe H de la Société, quinze millions neuf cent cinquante mille neuf cent vingt-trois (15.950.923) parts sociales de la classe I de la Société;

- l'ensemble des huit millions quatre-cent trente-quatre mille huit cent (8.434.800) nouvelles parts sociales de la classe J de la Société détenues par Latregion en neuf cent trente-sept mille deux cents (937.200) nouvelles parts sociales de la classe A de la Société, neuf cent trente-sept mille deux cents (937.200) nouvelles parts sociales de la classe B de la Société, neuf cent trente-sept mille deux cents (937.200) nouvelles parts sociales de la classe C de la Société neuf cent trente-sept mille deux cents (937.200) nouvelles parts sociales de la classe D de la Société, neuf cent trente-sept mille deux cents (937.200) nouvelles parts sociales de la classe E de la Société, neuf cent trente-sept mille deux cents (937.200) nouvelles parts sociales de la classe F de la Société, neuf cent trente-sept mille deux cents (937.200) nouvelles parts sociales de la classe G de la Société, neuf cent trente-sept mille deux cents (937.200) nouvelles parts sociales de la classe H de la Société, neuf cent trente-sept mille deux cents (937.200) nouvelles parts sociales de la classe I de la Société;

- l'ensemble des parts sociales la Société détenues par San German en quatorze millions huit cent quatre-vingt-cinq mille quatre-vingt-trois (14.885.083) nouvelles parts sociales de la classe A de la Société, quatorze millions huit cent quatre-vingt-cinq mille et quatre-vingt-trois (14.885.083) nouvelles parts sociales de la classe B de la Société, quatorze millions huit cent quatre-vingt-cinq mille et quatre-vingt-trois (14.885.083) nouvelles parts sociales de la classe C de la Société, quatorze millions huit cent quatre-vingt-cinq mille quatre-vingt-trois (14.885.083) nouvelles parts sociales de la classe D de la Société, quatorze millions huit cent quatre-vingt-cinq mille quatre-vingt-trois (14.885.083) nouvelles parts sociales de la classe E de la Société, quatorze millions huit cent quatre-vingt-cinq mille quatre-vingt-trois (14.885.083) nouvelles parts sociales de la classe F de la Société, quatorze millions huit cent quatre-vingt-cinq mille quatre-vingt-trois (14.885.083) nouvelles parts sociales de la classe G de la Société, quatorze millions huit cent quatre-vingt-cinq mille quatre-vingt-trois (14.885.083) nouvelles parts sociales de la classe H de la Société, quatorze millions huit cent quatre-vingt-cinq mille quatre-vingt-trois (14.885.083) nouvelles parts sociales de la classe I de la Société, quatorze millions huit cent quatre-vingt-cinq mille quatre-vingt-trois (14.885.083) nouvelles parts sociales de la classe J de la Société;

Quatrième résolution

Les Associés ont décidé d'approuver le rachat de deux cent douze millions cent dix-sept mille cinq cent cinquante-trois (212.117.553) parts sociales de classe J de la Société, d'une valeur nominale d'un centime de dollars américains (\$ 0.01) chacune (les "Parts Sociales Rachetées") détenues par San German à un prix de rachat égal à la juste valeur de marché des Parts Sociales Rachetées tel que proposé par le Conseil de Gérance et en conformité avec les Statuts, qui sera payé du compte de capital social suite à la réduction de capital social tel que prévue par la résolution suivante pour le montant nominal et du compte de prime d'émission pour le montant excédent du prix de rachat des Parts Sociales Rachetées pour un montant de vingt-deux millions huit cent soixante-dix-huit mille huit cent vingt-quatre dollars américains et quarante-sept centimes de dollars américains (\$ 22.878.824,47).

Les Associés ont reconnu en outre que dans le but du rachat des Parts Sociales Rachetées et sur la base des états financiers intermédiaires de la Société en date du 6 mai 2014, il y a suffisamment de fonds pour être distribués conformément à l'article 72-1 de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telle que modifiée de temps à autre.

Cinquième résolution

Les Associés ont décidé de réduire le capital social de la Société d'un montant de deux millions cent vingt et un mille cent soixante-quinze dollars américains et cinquante-trois centimes de dollars américains (\$ 2.121.175,53) afin de réduire le montant actuel du capital social de dix-huit millions six cent soixante mille cent quarante-trois dollars américains et soixante-quinze centimes de dollars américains (\$ 18.660.143,75) à un montant de seize millions cinq cent trente-huit mille neuf cent soixante-huit dollars américains et dix-sept centimes de dollars américains (\$ 16.538.968,17) par l'annulation des parts sociales rachetées et le remboursement de la valeur nominale des parts sociales rachetées à San German pour un montant de deux millions cent vingt et un mille cent soixante-quinze dollars américains et cinquante-trois centimes de dollars américains (\$ 2.121.175,53).

Sixième résolution

Les Associés ont décidé de modifier l'article 6 des Statuts pour refléter les résolutions précédentes qui devra désormais être lu comme il suit:

" **Art. 6. Capital.** Le capital social émis de la Société est fixé à seize millions cinq cent trente-huit mille neuf cent soixante-huit dollars américains et dix-sept centimes de dollars américains (\$ 16.538.968,17) représentée par cent quatre-vingt-trois mille sept cent soixante-six et trois cent treize (183.766.313) nouvelles part sociales de Classe A avec une valeur nominale d'un centime de dollars américain (\$ 0,01) chacune (ensemble les "Parts Sociales de Classe A" et individuellement une "Part Sociale de Classe A"), représentée par cent quatre-vingt-trois mille sept cent soixante-six et trois cent treize (183.766.313) nouvelles part sociales de Classe B avec une valeur nominale d'un centime de dollars américain (\$ 0,01) chacune (ensemble les "Parts Sociales de Classe B" et individuellement une "Part Sociale de Classe B"); représentée par cent quatre-vingt-trois mille sept cent soixante-six et trente-trois (183.766.313) nouvelles part sociales de Classe C avec une valeur nominale d'un centime de dollars américain (\$ 0,01) chacune (ensemble les "Parts Sociales de Classe C" et individuellement une "Part Sociale de Classe C"); représentée par cent quatre-vingt-trois mille sept cent soixante-six et trois cent treize (183.766.313) nouvelles part sociales de Classe D avec une valeur nominale d'un centime de dollars américain (\$ 0,01) chacune (ensemble les "Parts Sociales de Classe D" et individuellement une "Part Sociale de Classe D"); représentée par cent quatre-vingt-trois mille sept cent soixante-six et trois cent treize (183.766.313) nouvelles part sociales de Classe E avec une valeur nominale d'un centime de dollars américain (\$ 0,01) chacune (ensemble les "Parts Sociales de Classe E" et individuellement une "Part Sociale de Classe E"); représentée par cent quatre-vingt-trois mille sept cent soixante-six et trois cent treize (183.766.313) nouvelles part sociales de Classe F avec une valeur nominale d'un centime de dollars américain (\$ 0,01) chacune (ensemble les "Parts Sociales de Classe F" et individuellement une "Part Sociale de Classe F"); représentée par cent quatre-vingt-trois mille sept cent soixante-six et trois cent treize (183.766.313) nouvelles part sociales de Classe G avec une valeur nominale d'un centime de dollars américain (\$ 0,01) chacune (ensemble les "Parts Sociales de Classe G" et individuellement une "Part Sociale de Classe G"); représentée par cent quatre-vingt-trois mille sept cent soixante-six et trois cent treize (183.766.313) nouvelles part sociales de Classe H avec une valeur

nominale d'un cent de dollars américain (\$ 0,01) chacune (ensemble les "Parts Sociales de Classe H" et individuellement une "Part Sociale de Classe H"); représentée par cent quatre-vingt-trois mille sept cent soixante-six et trois cent treize (183.766.313) nouvelles part sociales de Classe I avec une valeur nominale d'un cent de dollars américain (\$ 0,01) chacune (ensemble les "Parts Sociales de Classe I" et individuellement une "Part Sociale de Classe I");

Le capital social de Société pourra être augmenté ou réduit par une résolution de l'assemblée générale des associés statuant dans les conditions requises pour la modification des Statuts."

Septième résolution

Les Associés ont décidé de modifier l'article 11 paragraphe 8 des Statuts qui devra désormais être lu comme il suit:

"Une majorité de gérants présents en personne, par procuration ou par mandataire forment un quorum, sous condition qu'un gérant de classe A et un gérant de classe B soit présent ou représenté."

Huitième résolution

Les Associés ont décidé de modifier le registre de parts sociales de la Société afin de refléter les modifications des résolutions ci-dessus avec le pouvoir donné à tout gérant de la Société de procéder au nom de la Société à l'inscription (i) des parts sociales nouvellement émises de la Société et (ii) à l'annulation des Parts Sociales Rachetées au registre des parts sociales de la Société.

Coûts et dépenses

Les frais, coûts, honoraires et charges de toutes sortes, qui devront être supportés par la Société à la suite de cet acte notarié sont estimés approximativement à EUR 6.300,00.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, à la date mentionnée en tête du document.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que sur la demande des comparantes, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version française et qu'en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

L'acte ayant été lu au mandataire des comparantes, connu du notaire par son nom, prénom usuel, état civil et domicile, cette personne a signé avec nous, le notaire, le présent acte.

Signé: E. Faraldo, M. Loesch.

Enregistré à Remich, le 9 mai 2014. REM/2014/1040. Reçu soixante-quinze euros. 75,00 €.

Le Receveur ff. (signé): L. SCHLINK.

Pour expédition conforme.

Mondorf-les-Bains, le 26 mai 2014.

Référence de publication: 2014074993/633.

(140087348) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2014.

Patron Brighton S.à r.l, Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 20.000,00.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 6, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 187.261.

— STATUTES

In the year two thousand and fourteen, on the sixteenth of May.

Before Us Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

Patron Investments IV S.à r.l., a limited liability company with registered office at L-2310 Luxembourg, 6, avenue Pasteur and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 160.456, here represented by Mr Gianpiero SADDI, private employee, residing in 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg, by virtue of a power of attorney, given in Luxembourg on May 14th 2014.

Said proxy, after having been signed "ne varietur" by the proxyholder of the appearing party and by the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed, to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, in the capacity in which it acts, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of association of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated.

Art. 1. There exists among the subscribers and all persons and entities who may become shareholders in the future a private limited liability company (société à responsabilité limitée) by the name of "Patron Brighton S.à r.l." (the Company).

Art. 2. The purpose of the Company is the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies and any other form of investment, the acquisition by purchase, subscription or in any other manner

as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of securities of any kind and the administration, control and development of its portfolio. The object of the Company is also to carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the acquisition, development and exploitation of any immovable property located in all countries.

The Company may also give guarantees and grant security interests over some or all of its assets, including without limitation, by way of pledge, transfer or encumbrance, in favour of or for the benefit of third parties to secure its obligations or the obligations of its subsidiaries, affiliated companies or any other company.

The Company may borrow in any form and issue notes, bonds, debentures, certificates, shares, beneficiary parts, warrants and any kind of debt or equity securities. The Company may lend funds including the proceeds of any borrowings and/or issues of securities to its subsidiaries, affiliated companies or to any other company.

The Company may carry out any commercial, industrial, and financial operations, which are directly or indirectly connected with its purpose or which may favour its development.

Art. 3. The Company is formed for an unlimited period of time.

Art. 4. The registered office is established in the municipality of Luxembourg-City.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

Art. 5. The Company's subscribed share capital is fixed at twenty thousand British Pounds (GBP 20,000) represented by twenty thousand (20,000) shares having a nominal value of one British Pound (GBP 1) per each share.

Art. 6. The capital may be changed at any time by a decision of the sole shareholder or by decision of the shareholders meeting, in accordance with article 13 of these articles of association.

Art. 7. Each share entitles to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

Art. 8. Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

Art. 9. In case of a sole shareholder, the Company's shares held by the sole shareholder are freely transferable.

In the case of plurality of shareholders, the shares held by each shareholder may be transferred by application of the requirements of article 189 of the Luxembourg act dated 10 August 1915 on commercial companies, as amended (the Companies Act).

Art. 10. The death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the sole shareholder or of one of the shareholders will not bring the Company to an end.

Art. 11. The Company is managed by one or more managers. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers. The manager(s) need not to be shareholders. The manager(s) are appointed, revoked and replaced by the general shareholder meeting, by a decision adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

A chairman pro tempore of the board of managers may be appointed by the board of managers for each board meeting of the Company. The chairman, if one is appointed, will preside at the meeting of the board of managers for which he has been appointed. The board of managers will appoint a chairman pro tempore by vote of the majority of the managers present or represented at the board meeting.

In dealing with third parties, the manager(s) will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article 11 shall have been complied with.

All powers not expressly reserved by law or the present articles of association to the general meeting of shareholders fall within the competence of the manager, or in case of plurality of managers, of the board of managers.

The company shall be bound by the sole signature of its single manager, and, in case of plurality of managers, by the single signature of any member of the board of managers. The board of managers may elect among its members a general manager who may bind the Company by his sole signature, provided he acts within the limits of the powers of the board of managers.

The general shareholders meeting or the manager, or in case of plurality of managers, the board of managers may sub-delegate his powers for specific tasks to one or several ad hoc agents. The general shareholders meeting or the manager, or in case of plurality of managers, the board of managers will determine this agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

In case of plurality of managers, the resolutions of the board of managers shall be adopted by the majority of the managers present or represented. The board of managers can deliberate or act validly only if at least the majority of its members are present or represented at a meeting of the board of managers.

In case of plurality of managers, written notices of any meeting of the board of managers will be given to all managers, in writing or by cable, telegram, telefax or telex, at least 24 (twenty-four) hours in advance of the hour set for such meeting, except in circumstances of emergency. This notice may be waived if all the managers are present or represented, and if they state that they have been informed on the agenda of the meeting. Separate notice shall not be required for individual meetings held at times and places prescribed in a schedule previously adopted by a resolution of the board of managers.

A manager may act at a meeting of the board of managers by appointing in writing or by cable, telegram, telefax or telex another manager as his proxy. A manager may also participate in a meeting of the board of managers by conference call or by other similar means of communication allowing all the managers taking part in the meeting to hear one another. The participation by a manager in a meeting by conference call or by other similar means of communication shall be deemed to be a participation in person at such meeting. The decisions of the board of managers will be recorded in minutes to be held at the registered office of the Company and to be signed by the managers, present or represented at the board meeting, or by the chairman of the board of managers, if one has been appointed. Proxies, if any, will remain attached to the minutes of the relevant meeting.

Notwithstanding the foregoing, a resolution of the board of managers may also be passed in writing in which case it shall consist of one or several documents containing the resolutions and signed by each and every manager. The date of such circular resolution shall be the date of the last signature. A meeting of the board of managers held by way of such circular resolution will be deemed to be held in Luxembourg.

Art. 12. The manager or the managers (as the case may be) assume, by reason of his/their position, no personal liability in relation to any commitment validly made by him/them in the name of the Company.

Art. 13. The sole shareholder assumes all powers conferred to the general shareholder meeting.

In case of a plurality of shareholders, each shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of shares, which he owns. Each shareholder has voting rights commensurate with his shareholding. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

However, resolutions to alter the articles of association of the Company may only be adopted by the majority of the shareholders owning at least three quarters of the Company's share capital, subject to the provisions of the Companies Act.

Art. 14. The Company's year starts on January 1st and ends on December 31st of each year.

Art. 15. Each year, with reference to December 31st, the Company's accounts are established and the manager, or in case of plurality of managers, the board of managers prepare an inventory including an indication of the value of the company's assets and liabilities.

Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 16. The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to a statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital. The balance of the net profits is at the free disposal of the shareholder's general meeting. The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers may decide to pay interim dividends.

Art. 17. At the time of winding up of the company the liquidation will be carried out by one or several liquidators, shareholders or not, appointed by the shareholders who shall determine their powers and remuneration.

Art. 18. Reference is made to the provisions of the Companies Act for all matters for which no specific provision is made in these articles of association.

Subscription and Payment

All the twenty thousand (20,000) shares have been subscribed by Patron Investments IV S.à r.l., prenamed.

All shares have been fully paid-up by contribution in cash, so that the sum of twenty thousand British Pounds (GBP 20,000) is at the free disposal of the Company; evidence of which has been given to the undersigned notary.

Transitory Provision

The first financial year shall begin today and it shall end on December 31st, 2014.

Estimate of costs

The expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever, which shall be born by the Company as a result of the present deed are estimated to be approximately one thousand five hundred euro (EUR 1,500).

The amount of twenty thousand British Pounds (GBP 20,000) corresponds to the amount of twenty-four thousand four hundred forty-seven Euro and fifty-eight Eurocent (EUR 24,447.58) according to the exchange rate published on xe.com on May 15th, 2014.

Extraordinary general meeting

Immediately after the incorporation, the sole shareholder representing the entire subscribed capital of the Company has herewith adopted the following resolutions:

1) The number of managers is set at two (2). The meeting appoints as managers of the Company for an unlimited period of time:

- Mr Emmanuel Mougeolle, director, born in Épinal, France, on July 3rd, 1977, residing professionally at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg; and

- Mrs Géraldine Schmit, director, born in Messancy (Belgium) on November 12th, 1969, residing professionally at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.

2) The registered office is established in L-2310 Luxembourg, 6 avenue Pasteur.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version; at the request of the same appearing party, in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF, the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the date stated above.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, said proxyholder signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède

L'an deux mille quatorze, le seize mai.

Par-devant Nous Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A COMPARU:

Patron Investments IV S.à r.l., une société à responsabilité limitée, avec siège social à L-2310 Luxembourg, 6, avenue Pasteur, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 160.456, ici représentée par Monsieur Gianpiero SADDI, employé privé, résidant professionnellement au 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg, le 14 mai 2014.

Laquelle procuration, après avoir été signée «ne varietur» par le mandataire agissant pour le compte des parties comparantes et le notaire instrumentaire, demeure annexée au présent acte avec lequel elle est enregistrée.

Laquelle comparante, aux termes de la capacité avec laquelle elle agit, a requis le notaire instrumentant d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'elle déclare constituer comme suit:

Art. 1^{er}. Il existe entre les souscripteurs et toutes les personnes ou entités qui pourraient devenir associés par la suite une société à responsabilité limitée, prenant la dénomination de "Patron Brighton S.à r.l." (ci-après, la Société).

Art. 2. L'objet social de la Société est l'accomplissement de toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères, sous quelque forme que ce soit, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par la vente, par échange ou toute autre manière de valeurs mobilières de toutes espèces et l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de son portefeuille. La société peut également accomplir toutes opérations se rapportant directement ou indirectement à l'acquisition, le développement et l'exploitation de toute opération mobilière et immobilière situé dans tout pays.

La Société peut également consentir des garanties ou des sûretés au profit de tierces personnes afin de garantir ses obligations ou les obligations de ses filiales, sociétés affiliées ou de toute autre société. Elle pourra nantir, céder, grever de charges tout ou partie de ses avoirs ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur tout ou partie de ses avoirs.

La Société peut emprunter, sous quelque forme que ce soit. Elle peut procéder à l'émission de titres, obligations, bons de caisse, certificats, parts bénéficiaires et warrants ainsi que et toute sorte d'instruments de dette ou de capital. La Société peut prêter des fonds, y compris ceux issus du produit de prêts et/ou émissions de valeurs mobilières à ses filiales, à des sociétés affiliées ainsi qu'à toute autre société.

La Société peut accomplir toutes opérations commerciales, industrielles et financières, se rapportant directement ou indirectement à son objet social ou susceptibles de favoriser son développement.

Art. 3. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. Le siège social est établi dans la commune de Luxembourg-Ville.

Il peut être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision des associés.

La Société peut ouvrir des succursales dans tous autres lieux du pays ainsi qu'à l'étranger.

Art. 5. Le capital social de la Société est fixé à la somme de vingt mille Livres Sterling (20.000.- GBP) représenté par vingt mille (20.000) parts sociales d'une valeur nominale d'une Livre Sterling (1.- GBP) chacune.

Art. 6. Le capital social pourra à tout moment être modifié moyennant décision de l'associé unique sinon de l'assemblée des associés, conformément à l'article 13 des présents statuts.

Art. 7. Chaque part sociale donne droit à une fraction, proportionnelle au nombre des parts existantes, de l'actif social ainsi que des bénéfices.

Art. 8. Les parts sociales sont indivisibles à l'égard de la Société qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elles. Les copropriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par une seule et même personne.

Art. 9. Toutes cessions de parts sociales détenues par l'associé unique sont libres.

En cas de pluralité d'associés, les parts sociales peuvent être cédées, à condition d'observer les exigences de l'article 189 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi de 1915).

Art. 10. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'associé unique, sinon d'un des associés, ne mettent pas fin à la Société.

Art. 11. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants ont été désignés, ils formeront un conseil de gérance. Le ou les gérant(s) n'ont pas besoin d'être associés. Le ou les gérants sont désignés, révoqués et remplacés par l'assemblée des associés, par une résolution adoptée par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

Un président pro tempore du conseil de gérance peut être désigné par le conseil de gérance pour chaque conseil de gérance de la Société. Le président, si un président a été désigné, présidera la réunion du conseil de gérance pour laquelle il aura été désigné. Le conseil de gérance désignera un président pro tempore par vote de la majorité des gérants présents ou représentés lors du conseil de gérance.

Vis-à-vis des tiers, le ou les gérant(s) ont les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour exécuter et approuver les actes et opérations en relation avec l'objet social et sous réserve du respect des dispositions du présent article 11.

Tous les pouvoirs non expressément réservés par la loi ou les présents statuts à l'assemblée générale des associés sont de la compétence du gérant ou, en cas de pluralité de gérants, de la compétence du conseil de gérance.

En cas de gérant unique, la Société sera engagée par la seule signature du gérant, et en cas de pluralité de gérants, par la seule signature d'un membre quelconque du conseil de gérance. Le conseil de gérance peut élire parmi ses membres un gérant-délégué qui aura le pouvoir d'engager la Société par la seule signature, pourvu qu'il agisse dans le cadre des compétences du conseil de gérance.

L'assemblée des associés ou le gérant unique ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance pourra déléguer ses compétences pour des opérations spécifiques à un ou plusieurs mandataires ad hoc. L'assemblée des associés ou le gérant unique ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance déterminera la responsabilité du mandataire et sa rémunération (si tel est le cas), la durée de la période de représentation et n'importe quelles autres conditions pertinentes de ce mandat.

En cas de pluralité de gérants, les décisions du conseil de gérance seront prises à la majorité des voix des gérants présents ou représentés. Le conseil de gérance peut délibérer ou agir valablement seulement si au moins la majorité de ses membres est présente ou représentée lors de la réunion du conseil de gérance.

En cas de pluralité de gérants, avis écrit de toute réunion du conseil de gérance sera donné à tous les gérants par écrit ou par câble, télégramme, télex ou télécopie, au moins 24 (vingt-quatre) heures avant l'heure prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence. On pourra passer outre cette convocation si les gérants sont présents ou représentés au conseil de gérance et s'ils déclarent avoir été informés de l'ordre du jour. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du conseil de gérance se tenant à une heure et à un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil de gérance.

Tout gérant pourra se faire représenter en désignant par écrit ou par câble, télégramme, télex ou télécopie un autre gérant comme son mandataire. Tout gérant peut participer à une réunion du conseil de gérance par conférence téléphonique ou par tout autre moyen similaire de communication permettant à tous les gérants qui prennent part à la réunion de s'entendre mutuellement. La participation d'un gérant à une réunion du conseil de gérance par conférence téléphonique ou par tout autre moyen similaire de communication sera considérée comme une participation en personne à la réunion. Les décisions du conseil de gérance seront consignées dans un procès-verbal qui sera conservé au siège social de la Société et signé par les gérants, présents ou représentés au conseil de gérance, ou par le président du conseil de gérance, si un président a été désigné. Les procurations, s'il y en a, seront jointes au procès-verbal de la réunion.

Nonobstant les dispositions qui précèdent, une décision du conseil de gérance peut également être prise par voie circulaire et résulter d'un seul ou de plusieurs documents contenant les résolutions et signés par tous les membres du conseil de gérance sans exception. La date d'une telle décision circulaire sera la date de la dernière signature. Une réunion du conseil de gérance tenue par voie circulaire sera considérée comme ayant été tenue à Luxembourg.

Art. 12. Le ou les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

Art. 13. L'associé unique exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée des associés.

En cas de pluralité des associés, chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il possède ou représente. En cas de pluralité d'associés, les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles ont été adoptées par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

Cependant, les résolutions modifiant les statuts de la Société ne pourront être prises que de l'accord de la majorité des associés représentant au moins les trois quarts du capital social, sous réserve des dispositions de la Loi de 1915.

Art. 14. L'année sociale de la Société commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

Art. 15. Chaque année, au 31 décembre, les comptes sont arrêtés et, suivant le cas, le gérant ou le conseil de gérance dresse un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société.

Tout associé peut prendre communication au siège social de la Société de l'inventaire et du bilan.

Art. 16. Les profits bruts de la Société, constatés dans les comptes annuels, déduction faite des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent (10%) du capital social. Le solde du bénéfice net est à la libre disposition de l'assemblée générale. Le gérant unique ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance pourra décider de verser un dividende intérimaire.

Art. 17. Lors de la dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui fixeront leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Art. 18. Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions légales de la Loi de 1915.

Souscription et libération

Toutes les vingt mille (20.000) parts sociales ont été souscrites Patron Investments IV S.à r.l. préqualifiée.

Toutes les parts ont été intégralement libérées par apport en espèces, de sorte que la somme de vingt mille Livres Sterling (20.000.- GBP) se trouve dès maintenant à la disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence aujourd'hui et finit le 31 décembre 2014.

Évaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à approximativement mille cinq cents euros (1.500.- EUR).

La somme de vingt mille Livres Sterling (20.000.- GBP) correspond à la somme de vingt-quatre mille quatre cent quarante-sept Euros et cinquante-huit Eurocent (EUR 24,447.58) conformément au taux de change publié sur xe.com en date du 15 mai 2014.

Assemblée générale constitutive

Immédiatement après la constitution de la Société, l'associé unique préqualifié représentant la totalité du capital souscrit a pris les résolutions suivantes:

1. Le nombre de gérants est fixé à deux. Sont nommés comme gérants de la Société pour une durée indéterminée:

- Mr Emmanuel Mougeolle, gérant de Sociétés, né à Épinal, France, le 3 juillet 1977, demeurant professionnellement à 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg; et

- Madame Géraldine Schmit, gérant de Sociétés, née à Messancy (Belgique) le 12 novembre 1969, résidant professionnellement à 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.

2. Le siège social de la société est établi à 6, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que la comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et, en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire de la comparante, celle-ci a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: G. Saddi et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 19 mai 2014. LAC/2014/23056. Reçu soixante-quinze euros EUR 75,-

Le Receveur (signé): Irène THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mai 2014.

Référence de publication: 2014074981/293.

(140087973) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2014.

Arli Transports S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-9707 Clervaux, 37, rue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 178.734.

L'an deux mille quatorze, quinze mai.

Par-devant Nous, Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A COMPARU

Madame Patricia SILVESTRINI, entrepreneur, née le 19 octobre 1955 à Dudelange, Luxembourg, demeurant au 61, Via Nucleo Palazzo Ceccoli, I-06023 Gualdo Tadino, Italie,

ici représentée par Monsieur Liridon ELSHANI, employé privé, avec adresse professionnelle au 74, avenue Victor Hugo, Luxembourg, L-1750 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le à Luxembourg, le 13 mai 2014.

Ladite procuration, après avoir été signée «ne varietur» par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La comparante déclarent être l'associé unique de la société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, dénommée «ARLI TRANSPORTS S.A.R.L.», ayant son siège social à L-1227 Luxembourg, 3, rue Belle-Vue, constituée par-devant le notaire instrumentant en date du 5 juillet 2013, publié au mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 2202 en date du 9 septembre 2013, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B178.734. Les statuts n'ont pas été encore modifiés depuis.

La comparante représentant l'intégralité du capital social, a requis le notaire instrumentant de prendre acte que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour

1. Transfert du siège social de L-1227 Luxembourg, 3, rue Belle-Vue à L-9707 Clervaux, 37, Rue de la Gare;
2. Modification conséquente de l'article 2 des statuts de la Société;
3. Divers.

Unique résolution

L'associé unique décide de transférer le siège social de la société de L-1227 Luxembourg, 3, rue Belle-Vue à L-9707 Clervaux, 37, Rue de la Gare.

En conséquence, l'article 2 des statuts de la société est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

« **Art. 2.** Le siège social est établi dans la commune de Clervaux, Grand-Duché de Luxembourg.

Il pourra être transféré en tout autre commune du Grand-Duché de Luxembourg, par décision du ou des associés prise aux conditions requises pour la modification des statuts.»

Frais

Tous les frais et honoraires dus en vertu des présentes et évalués à mille deux cents euros (1.200, - EUR) sont à charge de la Société.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux membres du bureau, ils ont signé la présente minute avec le notaire.

Signé: L. Elshani et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 19 mai 2014. Relation: LAC/2014/23052. Reçu soixante-quinze euros Eur 75.-.

Le Receveur (signé): Irène THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, aux fins d'inscription au Registre de Commerce.

Luxembourg, le 27 mai 2014.

Référence de publication: 2014074431/47.

(140088209) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2014.

Aleph, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 26, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 82.857.

Extract of the minutes of the annual general meeting of the Shareholders of the Company held at the registered office of the Company in Luxembourg on 7 May 2014:

The meeting decided to reappoint the following members of the Board of Directors and the Réviseur d'Entreprises Agréé for a new period of one year.

The Directors are:

- Mr Sergio Zoncada, Chief Executive Officer, COMOI Sim SpA, Galleria del Corso, 2, I-20122 Milano, Italy
- Mr Luca Merli, Director, Aleph Consulting S.A., 10A, rue Henri M. Schnadt, L-2530 Luxembourg, Luxembourg
- Mr Lorenzo Canò, Director, Aleph Consulting S.A., 10A, rue Henri M. Schnadt, L-2530 Luxembourg, Luxembourg
- Mr Roman Saska, Head of Asset Management, COMOI Sim SpA, Galleria del Corso, 2, I-20122 Milano, Italy

The Réviseur d'Entreprises Agréé is:

- Mazars Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt, L-2530 Luxembourg, Luxembourg

The mandates of the Directors and of the Réviseur d'Entreprises Agréé shall expire immediately after the next annual general meeting of the shareholders.

Certified true extract

Luca Merli / Lorenzo Canò

Directors

French translation - Traduction en français

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle des Actionnaires de la Société qui s'est tenue en date du 7 mai 2014 au siège social de la Société à Luxembourg.

L'assemblée a décidé de réélire les administrateurs suivants et le réviseur d'entreprises agréé en fonction pour une nouvelle période d'un an.

Les administrateurs sont:

- M Sergio Zoncada, Directeur Général, COMOI Sim SpA, Galleria del Corso, 2, I-20122 Milan, Italie
- M Luca Merli, Directeur, Aleph Consulting S.A., 10A, rue Henri M. Schnadt, L-2530 Luxembourg, Luxembourg
- M Lorenzo Canò, Directeur, Aleph Consulting S.A., 10A, rue Henri M. Schnadt, L-2530 Luxembourg, Luxembourg
- M Roman Saska, Directeur de la gestion d'actifs, COMOI Sim SpA, Galleria del Corso, 2, I-20122 Milan, Italie

Le réviseur d'entreprises agréé est:

- Mazars Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt, L-2530 Luxembourg, Luxembourg

Les mandats des administrateurs et du réviseur d'entreprises agréé prendront fin immédiatement à l'issue de la prochaine assemblée générale annuelle des Actionnaires.

Extrait certifié conforme

Luca Merli / Lorenzo Canò

Administrateurs

Référence de publication: 2014074414/40.

(140087992) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2014.

Patron Minehead S.à. r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 20.000,00.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 6, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 187.263.

STATUTES

In the year two thousand and fourteen, on the sixteenth of May.

Before Us Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

Patron Investments IV S.à. r.l., a limited liability company with registered office at L-2310 Luxembourg, 6, avenue Pasteur and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 160.456, here represented by Mr

Gianpiero SADDI, private employee, residing in 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg, by virtue of a power of attorney, given in Luxembourg on May 14th 2014.

Said proxy, after having been signed “ne varietur” by the proxyholder of the appearing party and by the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed, to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, in the capacity in which it acts, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of association of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated.

Art. 1. There exists among the subscribers and all persons and entities who may become shareholders in the future a private limited liability company (société à responsabilité limitée) by the name of "Patron Minehead S.à r.l." (the Company).

Art. 2. The purpose of the Company is the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies and any other form of investment, the acquisition by purchase, subscription or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of securities of any kind and the administration, control and development of its portfolio. The object of the Company is also to carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the acquisition, development and exploitation of any immovable property located in all countries.

The Company may also give guarantees and grant security interests over some or all of its assets, including without limitation, by way of pledge, transfer or encumbrance, in favour of or for the benefit of third parties to secure its obligations or the obligations of its subsidiaries, affiliated companies or any other company.

The Company may borrow in any form and issue notes, bonds, debentures, certificates, shares, beneficiary parts, warrants and any kind of debt or equity securities. The Company may lend funds including the proceeds of any borrowings and/or issues of securities to its subsidiaries, affiliated companies or to any other company.

The Company may carry out any commercial, industrial, and financial operations, which are directly or indirectly connected with its purpose or which may favour its development.

Art. 3. The Company is formed for an unlimited period of time.

Art. 4. The registered office is established in the municipality of Luxembourg-City.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

Art. 5. The Company's subscribed share capital is fixed at twenty thousand British Pounds (GBP 20,000) represented by twenty thousand (20,000) shares having a nominal value of one British Pound (GBP 1) per each share.

Art. 6. The capital may be changed at any time by a decision of the sole shareholder or by decision of the shareholders meeting, in accordance with article 13 of these articles of association.

Art. 7. Each share entitles to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

Art. 8. Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

Art. 9. In case of a sole shareholder, the Company's shares held by the sole shareholder are freely transferable.

In the case of plurality of shareholders, the shares held by each shareholder may be transferred by application of the requirements of article 189 of the Luxembourg act dated 10 August 1915 on commercial companies, as amended (the Companies Act).

Art. 10. The death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the sole shareholder or of one of the shareholders will not bring the Company to an end.

Art. 11. The Company is managed by one or more managers. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers. The manager(s) need not to be shareholders. The manager(s) are appointed, revoked and replaced by the general shareholder meeting, by a decision adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

A chairman pro tempore of the board of managers may be appointed by the board of managers for each board meeting of the Company. The chairman, if one is appointed, will preside at the meeting of the board of managers for which he has been appointed. The board of managers will appoint a chairman pro tempore by vote of the majority of the managers present or represented at the board meeting.

In dealing with third parties, the manager(s) will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article 11 shall have been complied with.

All powers not expressly reserved by law or the present articles of association to the general meeting of shareholders fall within the competence of the manager, or in case of plurality of managers, of the board of managers.

The company shall be bound by the sole signature of its single manager, and, in case of plurality of managers, by the single signature of any member of the board of managers. The board of managers may elect among its members a general manager who may bind the Company by his sole signature, provided he acts within the limits of the powers of the board of managers.

The general shareholders meeting or the manager, or in case of plurality of managers, the board of managers may sub-delegate his powers for specific tasks to one or several ad hoc agents. The general shareholders meeting or the manager, or in case of plurality of managers, the board of managers will determine this agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

In case of plurality of managers, the resolutions of the board of managers shall be adopted by the majority of the managers present or represented. The board of managers can deliberate or act validly only if at least the majority of its members are present or represented at a meeting of the board of managers.

In case of plurality of managers, written notices of any meeting of the board of managers will be given to all managers, in writing or by cable, telegram, telefax or telex, at least 24 (twenty-four) hours in advance of the hour set for such meeting, except in circumstances of emergency. This notice may be waived if all the managers are present or represented, and if they state that they have been informed on the agenda of the meeting. Separate notice shall not be required for individual meetings held at times and places prescribed in a schedule previously adopted by a resolution of the board of managers.

A manager may act at a meeting of the board of managers by appointing in writing or by cable, telegram, telefax or telex another manager as his proxy. A manager may also participate in a meeting of the board of managers by conference call or by other similar means of communication allowing all the managers taking part in the meeting to hear one another. The participation by a manager in a meeting by conference call or by other similar means of communication shall be deemed to be a participation in person at such meeting. The decisions of the board of managers will be recorded in minutes to be held at the registered office of the Company and to be signed by the managers, present or represented at the board meeting, or by the chairman of the board of managers, if one has been appointed. Proxies, if any, will remain attached to the minutes of the relevant meeting.

Notwithstanding the foregoing, a resolution of the board of managers may also be passed in writing in which case it shall consist of one or several documents containing the resolutions and signed by each and every manager. The date of such circular resolution shall be the date of the last signature. A meeting of the board of managers held by way of such circular resolution will be deemed to be held in Luxembourg.

Art. 12. The manager or the managers (as the case may be) assume, by reason of his/their position, no personal liability in relation to any commitment validly made by him/them in the name of the Company.

Art. 13. The sole shareholder assumes all powers conferred to the general shareholder meeting.

In case of a plurality of shareholders, each shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of shares, which he owns. Each shareholder has voting rights commensurate with his shareholding. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

However, resolutions to alter the articles of association of the Company may only be adopted by the majority of the shareholders owning at least three quarters of the Company's share capital, subject to the provisions of the Companies Act.

Art. 14. The Company's year starts on January 1st and ends on December 31st of each year.

Art. 15. Each year, with reference to December 31st, the Company's accounts are established and the manager, or in case of plurality of managers, the board of managers prepare an inventory including an indication of the value of the company's assets and liabilities.

Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 16. The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to a statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital. The balance of the net profits is at the free disposal of the shareholder's general meeting. The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers may decide to pay interim dividends.

Art. 17. At the time of winding up of the company the liquidation will be carried out by one or several liquidators, shareholders or not, appointed by the shareholders who shall determine their powers and remuneration.

Art. 18. Reference is made to the provisions of the Companies Act for all matters for which no specific provision is made in these articles of association.

Subscription and Payment

All the twenty thousand (20,000) shares have been subscribed by Patron Investments IV S.à r.l., prenamed.

All shares have been fully paid-up by contribution in cash, so that the sum of twenty thousand British Pounds (GBP 20,000) is at the free disposal of the Company; evidence of which has been given to the undersigned notary.

Transitory Provision

The first financial year shall begin today and it shall end on December 31st, 2014.

Estimate of costs

The expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever, which shall be born by the Company as a result of the present deed are estimated to be approximately one thousand five hundred euro (EUR 1,500).

The amount of twenty thousand British Pounds (GBP 20,000) corresponds to the amount of twenty-four thousand four hundred forty-seven Euro and fifty-eight Eurocent (EUR 24,447.58) according to the exchange rate published on xe.com on May 15th, 2014.

Extraordinary general meeting

Immediately after the incorporation, the sole shareholder representing the entire subscribed capital of the Company has herewith adopted the following resolutions:

1) The number of managers is set at two (2). The meeting appoints as managers of the Company for an unlimited period of time:

- Mr Emmanuel Mougeolle, director, born in Épinal, France, on July 3rd, 1977, residing professionally at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg; and

- Mrs Géraldine Schmit, director, born in Messancy (Belgium) on November 12th, 1969, residing professionally at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.

2) The registered office is established in L-2310 Luxembourg, 6 avenue Pasteur.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version; at the request of the same appearing party, in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF, the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the date stated above.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, said proxyholder signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède

L'an deux mille quatorze, le seize mai.

Par-devant Nous Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A COMPARU:

Patron Investments IV S.à r.l., une société à responsabilité limitée, avec siège social à L-2310 Luxembourg, 6, avenue Pasteur, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 160.456, ici représentée par Monsieur Gianpiero SADDI, employé privé, résidant professionnellement au 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg, le 14 mai 2014.

Laquelle procuration, après avoir été signée «ne varietur» par le mandataire agissant pour le compte des parties comparantes et le notaire instrumentaire, demeure annexée au présent acte avec lequel elle est enregistrée.

Laquelle comparante, aux termes de la capacité avec laquelle elle agit, a requis le notaire instrumentant d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'elle déclare constituer comme suit:

Art. 1^{er}. Il existe entre les souscripteurs et toutes les personnes ou entités qui pourraient devenir associés par la suite une société à responsabilité limitée, prenant la dénomination de "Patron Minehead S.à r.l." (ci-après, la Société).

Art. 2. L'objet social de la Société est l'accomplissement de toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères, sous quelque forme que ce soit, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par la vente, par échange ou toute autre manière de valeurs mobilières de toutes espèces et l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de son portefeuille. La société peut également accomplir toutes opérations se rapportant directement ou indirectement à l'acquisition, le développement et l'exploitation de toute opération mobilière et immobilière situé dans tout pays.

La Société peut également consentir des garanties ou des sûretés au profit de tierces personnes afin de garantir ses obligations ou les obligations de ses filiales, sociétés affiliées ou de toute autre société. Elle pourra nantir, céder, grever de charges tout ou partie de ses avoirs ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur tout ou partie de ses avoirs.

La Société peut emprunter, sous quelque forme que ce soit. Elle peut procéder à l'émission de titres, obligations, bons de caisse, certificats, parts bénéficiaires et warrants ainsi que et toute sorte d'instruments de dette ou de capital. La Société peut prêter des fonds, y compris ceux issus du produit de prêts et/ou émissions de valeurs mobilières à ses filiales, à des sociétés affiliées ainsi qu'à toute autre société.

La Société peut accomplir toutes opérations commerciales, industrielles et financières, se rapportant directement ou indirectement à son objet social ou susceptibles de favoriser son développement.

Art. 3. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. Le siège social est établi dans la commune de Luxembourg-Ville.

Il peut être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision des associés.

La Société peut ouvrir des succursales dans tous autres lieux du pays ainsi qu'à l'étranger.

Art. 5. Le capital social de la Société est fixé à la somme de vingt mille Livres Sterling (20.000.- GBP) représenté par vingt mille (20.000) parts sociales d'une valeur nominale d'une Livre Sterling (1.- GBP) chacune.

Art. 6. Le capital social pourra à tout moment être modifié moyennant décision de l'associé unique sinon de l'assemblée des associés, conformément à l'article 13 des présents statuts.

Art. 7. Chaque part sociale donne droit à une fraction, proportionnelle au nombre des parts existantes, de l'actif social ainsi que des bénéfices.

Art. 8. Les parts sociales sont indivisibles à l'égard de la Société qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elles. Les copropriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par une seule et même personne.

Art. 9. Toutes cessions de parts sociales détenues par l'associé unique sont libres.

En cas de pluralité d'associés, les parts sociales peuvent être cédées, à condition d'observer les exigences de l'article 189 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi de 1915).

Art. 10. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'associé unique, sinon d'un des associés, ne mettent pas fin à la Société.

Art. 11. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants ont été désignés, ils formeront un conseil de gestion. Le ou les gérant(s) n'ont pas besoin d'être associés. Le ou les gérants sont désignés, révoqués et remplacés par l'assemblée des associés, par une résolution adoptée par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

Un président pro tempore du conseil de gestion peut être désigné par le conseil de gestion pour chaque conseil de gestion de la Société. Le président, si un président a été désigné, présidera la réunion du conseil de gestion pour laquelle il aura été désigné. Le conseil de gestion désignera un président pro tempore par vote de la majorité des gérants présents ou représentés lors du conseil de gestion.

Vis-à-vis des tiers, le ou les gérant(s) ont les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour exécuter et approuver les actes et opérations en relation avec l'objet social et sous réserve du respect des dispositions du présent article 11.

Tous les pouvoirs non expressément réservés par la loi ou les présents statuts à l'assemblée générale des associés sont de la compétence du gérant ou, en cas de pluralité de gérants, de la compétence du conseil de gestion.

En cas de gérant unique, la Société sera engagée par la seule signature du gérant, et en cas de pluralité de gérants, par la seule signature d'un membre quelconque du conseil de gestion. Le conseil de gestion peut élire parmi ses membres un gérant-délégué qui aura le pouvoir d'engager la Société par la seule signature, pourvu qu'il agisse dans le cadre des compétences du conseil de gestion.

L'assemblée des associés ou le gérant unique ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gestion pourra déléguer ses compétences pour des opérations spécifiques à un ou plusieurs mandataires ad hoc. L'assemblée des associés ou le gérant unique ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gestion déterminera la responsabilité du mandataire et sa rémunération (si tel est le cas), la durée de la période de représentation et n'importe quelles autres conditions pertinentes de ce mandat.

En cas de pluralité de gérants, les décisions du conseil de gestion seront prises à la majorité des voix des gérants présents ou représentés. Le conseil de gestion peut délibérer ou agir valablement seulement si au moins la majorité de ses membres est présente ou représentée lors de la réunion du conseil de gestion.

En cas de pluralité de gérants, avis écrit de toute réunion du conseil de gestion sera donné à tous les gérants par écrit ou par câble, télégramme, télex ou télécopie, au moins 24 (vingt-quatre) heures avant l'heure prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence. On pourra passer outre cette convocation si les gérants sont présents ou représentés au conseil de gestion et s'ils déclarent avoir été informés de l'ordre du jour. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du conseil de gestion se tenant à une heure et à un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil de gestion.

Tout gérant pourra se faire représenter en désignant par écrit ou par câble, télégramme, télex ou télécopie un autre gérant comme son mandataire. Tout gérant peut participer à une réunion du conseil de gestion par conférence téléphonique ou par tout autre moyen similaire de communication permettant à tous les gérants qui prennent part à la réunion de s'entendre mutuellement. La participation d'un gérant à une réunion du conseil de gestion par conférence téléphonique ou par tout autre moyen similaire de communication sera considérée comme une participation en personne à la réunion.

Les décisions du conseil de gérance seront consignées dans un procès-verbal qui sera conservé au siège social de la Société et signé par les gérants, présents ou représentés au conseil de gérance, ou par le président du conseil de gérance, si un président a été désigné. Les procurations, s'il y en a, seront jointes au procès-verbal de la réunion.

Nonobstant les dispositions qui précèdent, une décision du conseil de gérance peut également être prise par voie circulaire et résulter d'un seul ou de plusieurs documents contenant les résolutions et signés par tous les membres du conseil de gérance sans exception. La date d'une telle décision circulaire sera la date de la dernière signature. Une réunion du conseil de gérance tenue par voie circulaire sera considérée comme ayant été tenue à Luxembourg.

Art. 12. Le ou les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

Art. 13. L'associé unique exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée des associés.

En cas de pluralité des associés, chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il possède ou représente. En cas de pluralité d'associés, les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles ont été adoptées par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

Cependant, les résolutions modifiant les statuts de la Société ne pourront être prises que de l'accord de la majorité des associés représentant au moins les trois quarts du capital social, sous réserve des dispositions de la Loi de 1915.

Art. 14. L'année sociale de la Société commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

Art. 15. Chaque année, au 31 décembre, les comptes sont arrêtés et, suivant le cas, le gérant ou le conseil de gérance dresse un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société.

Tout associé peut prendre communication au siège social de la Société de l'inventaire et du bilan.

Art. 16. Les profits bruts de la Société, constatés dans les comptes annuels, déduction faite des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent (10%) du capital social. Le solde du bénéfice net est à la libre disposition de l'assemblée générale. Le gérant unique ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance pourra décider de verser un dividende intérimaire.

Art. 17. Lors de la dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui fixeront leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Art. 18. Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions légales de la Loi de 1915.

Souscription et libération

Toutes les vingt mille (20.000) parts sociales ont été souscrites Patron Investments IV S.à r.l., préqualifiée.

Toutes les parts ont été intégralement libérées par apport en espèces, de sorte que la somme de vingt mille Livres Sterling (20.000.- GBP) se trouve dès maintenant à la disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence aujourd'hui et finit le 31 décembre 2014.

Évaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à approximativement mille cinq cents euros (1.500.- EUR).

La somme de vingt mille Livres Sterling (20.000.- GBP) correspond à la somme de vingt-quatre mille quatre cent quarante-sept Euros et cinquante-huit Eurocent (EUR 24,447.58) conformément au taux de change publié sur xe.com en date du 15 mai 2014.

Assemblée générale constitutive

Immédiatement après la constitution de la Société, l'associé unique préqualifié représentant la totalité du capital souscrit a pris les résolutions suivantes:

1. Le nombre de gérants est fixé à deux. Sont nommés comme gérants de la Société pour une durée indéterminée:
 - Mr Emmanuel Mougeolle, gérant de Sociétés, né à Épinal, France, le 3 juillet 1977, demeurant professionnellement à 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg; et
 - Madame Géraldine Schmit, gérant de Sociétés, née à Messancy (Belgique) le 12 novembre 1969, résidant professionnellement à 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.
2. Le siège social de la société est établi à 6, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que la comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et, en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire de la comparante, celle-ci a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: G. Saddi et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 19 mai 2014. LAC/2014/23057. Reçu soixante-quinze euros EUR 75,-

Le Releveur (signé): Irène THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mai 2014.

Référence de publication: 2014074982/293.

(140087972) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2014.

Inchiostro, Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11B, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 112.627.

L'an deux mille quatorze, le vingt-cinq mars.

Pardevant Maître Paul DECKER, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie

l'assemblée générale extraordinaire de la société anonyme «INCHIOSTRO S.A.» constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, alors notaire de résidence à Luxembourg-Eich en date du 13 décembre 2005, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 491 du 8 mars 2006 et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par Maître Martine SCHAEFFER, alors notaire de résidence à Remich, en date du 27 mars 2006, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 1135 du 12 juin 2006,

immatriculée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 112.627,

La séance est ouverte à 11.00 heures sous la présidence de Madame Véronique WAUTHIER, Avocat à la Cour, demeurant professionnellement au 10 rue Pierre d'Aspelt, L-1142 Luxembourg.

Madame la Présidente choisit comme secrétaire Madame Delphine GOERGEN, employée privée, demeurant professionnellement au 10 rue Pierre d'Aspelt, L-1142 Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutatrice Mademoiselle Estelle MATERA, employée privée, demeurant professionnellement au 10 rue Pierre d'Aspelt, L-1142 Luxembourg.

Les actionnaires représentés à la présente assemblée et le nombre d'actions dont ils disposent ont été portés sur une liste de présence, signée par la mandataire des actionnaires représentés.

Ladite liste de présence, après avoir été signée «ne varietur» par les membres du bureau et le notaire instrumentant, demeurera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Resteront pareillement annexées au présent acte, avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, paraphées «ne varietur» par la mandataire desdits actionnaires, les membres du bureau et le notaire instrumentant.

Madame la Présidente expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

1. Réduction du capital social à concurrence de six millions trois cent trente mille six cents euros (6.330.600,- EUR) pour le porter de son montant actuel de vingt-six millions cent trente mille huit cents euros (26.130.800,-EUR) à dix-neuf millions huit cent mille deux cents euros (19.800.200,- EUR) en vue de la compensation des pertes subies à due concurrence avec annulation correspondante de soixante-trois mille trois cent six (63.306) actions d'une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune et modification correspondante de l'article 3 des statuts aux fins de lui donner la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à dix-neuf millions huit cent mille deux cents euros (19.800.200,- EUR) divisé en cent quatre-vingt-dix-huit mille deux (198.002) actions d'une valeur nominale de cent euro (100,- EUR) chacune»;

2. 2.1 Augmentation du capital social à concurrence de neuf millions neuf cent mille cent euros (9.900.100,- EUR) pour le porter de son montant actuel de dix-neuf millions huit cent mille deux cents euros (19.800.200,- EUR) à un montant de vingt-neuf millions sept cent mille trois cents euros (29.700.300,- EUR), par la création et l'émission de quatre-vingt-

dix-neuf mille une (99.001) actions nouvelles d'une valeur nominale de cent euros (100,-EUR) chacune ayant les mêmes droits et obligations que les actions existantes, intégralement libérées par apport en espèces;

2.2 Renonciation par les actionnaires existants à leur droit de souscription préférentiel;

2.3 Souscription et libération des actions nouvellement émises par Madame Sophie Monrose, demeurant 38, avenue Cor de Chasse, B-1640 Rhode-St-Genèse (Belgique);

2.4 Modification correspondante de l'article 3 des statuts aux fins de lui donner la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à vingt-neuf millions sept cent mille trois cents euros (29.700.300,- EUR) divisé en deux cent quatre-vingt-dix-sept mille trois (297.003) actions d'une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune»;

3. Divers.

B) Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide de réduire le capital social d'un montant de six millions trois cent trente mille six cents euros (6.330.600,- EUR) pour le porter de son montant actuel de vingt-six millions cent trente mille huit cents euros (26.130.800,- EUR) représenté par deux cent soixante-et-un mille trois cent huit (261.308) actions d'une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune, à dix-neuf millions huit cent mille deux cents euros (19.800.200,- EUR).

Cette réduction de capital est réalisée par apurement des pertes subies pour un montant de six millions trois cent trente mille six cents euros (6.330.600,- EUR) et par annulation de soixante-trois mille trois cent six (63.306) actions d'une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune.

Tous pouvoirs sont conférés au conseil d'administration pour procéder aux écritures comptables qui s'imposent.

Modification de l'article 3 des statuts de la Société:

Afin de refléter la prédite réduction de capital social, l'assemblée générale modifie l'article 3 des statuts de la Société, comme suit:

«Le capital social est fixé à dix-neuf millions huit cent mille deux cents euros (19.800.200,- EUR) divisé en cent quatre-vingt-dix-huit mille deux (198.002) actions d'une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune».

Seconde résolution

L'assemblée générale décide d'augmenter le capital social à concurrence de neuf millions neuf cent mille cent euros (9.900.100,- EUR) pour le porter de son montant actuel de dix-neuf millions huit cent mille deux cents euros (19.800.200,- EUR) représenté par cent quatre-vingt-dix-huit mille deux (198.002) actions d'une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune, à un montant de vingt-neuf millions sept cent mille trois cents euros (29.700.300,- EUR), par la création et l'émission de quatre-vingt-dix-neuf mille une (99.001) actions nouvelles d'une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune, ayant les mêmes droits et obligations que les actions existantes (les «Nouvelles Actions»).

Renonciation au droit de souscription préférentiel:

Les actionnaires existants renoncent à leur droit de souscription préférentiel.

Souscription et libération des Nouvelles Actions:

Les quatre-vingt-dix-neuf mille et une (99.001) Nouvelles Actions d'une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune ont toutes été souscrites par Madame Sophie MONROSE, demeurant au 38, avenue Cor de Chasse, B-1640 Rhode-St-Genèse (Belgique), ici représentée par Mme Véronique WAUTHIER, prénommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé en date du 10 mars 2014, laquelle procuration, restera après avoir été paraphée «ne varietur» par la mandataire et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour les besoins de l'enregistrement.

Les Nouvelles Actions ont toutes été entièrement libérées moyennant apport en numéraire à raison de cent pour cent (100%) de sorte que le montant de neuf millions neuf cent mille cent euros (9.900.100,- EUR) est à la libre disposition de la Société, preuve en ayant été apportée au notaire instrumentant qui le constate.

Modification de l'article 3 des statuts de la Société:

En conséquence de la prédite augmentation de capital social, l'assemblée générale décide de modifier l'article 3 des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à vingt-neuf millions sept cent mille trois cents euros (29.700.300,- EUR) divisé en deux cent quatre-vingt-dix-sept mille trois (297.003) actions d'une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune.».

95948

Frais

Les frais, dépenses, charges et rémunérations en relation avec les présentes sont tous à charge de la société et sont estimés approximativement à quatre mille sept cent vingt euros (4.720,- EUR).

Plus rien d'autre ne se trouvant à l'ordre du jour, la séance a été clôturée à 11.30 heures.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparantes, toutes connues du notaire par leurs noms, prénoms usuels, états et demeures, elles ont signé le présent procès-verbal avec le notaire.

Signé: V.WAUTHIER, D.GOERGEN, E.MATERA, P.DECKER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 27.03.2014. Relation: LAC/2014/14160. Reçu 75.-€ (soixante-quinze Euros).

Le Receveur (signé): Irène THILL.

POUR COPIE CONFORME, délivré au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg.

Luxembourg, le 27.03.2014.

Référence de publication: 2014074790/108.

(140087831) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2014.

**Orion Engineered Carbons S.à r.l, Société à responsabilité limitée,
(anc. Kinove Luxembourg Holdings 2 S.à r.l.).**

Capital social: EUR 43.750.000,00.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 160.558.

In the year two thousand and fourteen, on the eighth day of May.

Before the undersigned Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

1) Kinove Luxembourg Holdings 1 S.à r.l., a société à responsabilité limitée incorporated and existing under the laws of Luxembourg, having its registered office at 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under registration number B 160655,

duly represented by Mr. Brian Gillot, licencié en droit, having his professional address in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy given on 7 May 2014; and

2) Kinove Luxembourg Coinvestment S.C.A., a société en commandite par actions incorporated and existing under the laws of Luxembourg, having its registered office at 26-28, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under registration number B 166469,

duly represented by Mr. Brian Gillot, licencié en droit, having his professional address in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy given on 7 May 2014.

The above proxies, after having been signed ne varietur by the proxy-holders and the undersigned notary, shall remain attached to this deed in order to be registered therewith.

The appearing parties are the shareholders (the "Shareholders") of Kinove Luxembourg Holdings 2 S.à r.l., a société à responsabilité limitée incorporated and existing under the laws of Luxembourg, having its registered office at 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under registration number B 160558, incorporated on 13 April 2011 pursuant to a deed of Maître Patrick Serres, notary residing in Remich, Grand Duchy of Luxembourg, published with the Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations number 1658 on 22 July 2011. The articles of association have been last amended for the last time on 28 July 2011, pursuant to a deed of Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, published on 11 October 2011 in the Mémorial C, number 2435, Recueil des Sociétés et Associations (the "Company").

The Shareholders then reviewed the following agenda (the "Agenda"):

Agenda

1. Change of name of the Company from "Kinove Luxembourg Holdings 2 S.à r.l." to "Orion Engineered Carbons S.à r.l.";

2. Restatement of article 1 of the Company's articles of association to reflect the above.

Further to the review of the different items composing the Agenda, the Shareholders, representing the entire share capital of the Company, requested the notary to act the following resolutions:

First resolution

The Shareholders unanimously resolve to change the name of the Company from "Kinove Luxembourg Holdings 2 S.à r.l." to "Orion Engineered Carbons S.à r.l.".

Second resolution

As a consequence of the foregoing resolution, the Shareholders unanimously resolve to amend article 1 of the Company's articles of association in order to read as follows:

“ **Art. 1. Name.** There hereby exists among the current owners of the shares and/or anyone who may be a shareholder in the future, a company in the form of a société à responsabilité limitée under the name of “Orion Engineered Carbons S.à r.l.” (the “Company”).”

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English, followed by a German translation. On express request of the same appearing person, and in case any divergences would arise between the German and the English text, the English text will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the to the persons appearing, known to the notary by surname, name and residence, said person signed together with Us, the notary, the present original deed.

Es folgt die deutsche Übersetzung:

Im Jahre zweitausendundvierzehn, am achten Mai.

Vor dem unterzeichneten Notar Henri Hellinckx, Notar mit Amtssitz in Luxemburg, Großherzogtum Luxemburg.

Sind erschienen:

1) Kinove Luxembourg Holdings 1 S.à r.l., eine gemäß dem Recht des Großherzogtums Luxemburg gegründete und bestehende société à responsabilité limitée mit eingetragenem Sitz in 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxemburg, Großherzogtum Luxemburg, eingetragen im luxemburgischen Handelsregister unter der Nummer B 160655,

ordnungsgemäß vertreten durch Herrn Brian Gillot, licencié en droit, mit beruflicher Adresse in Luxemburg, Großherzogtum Luxemburg, kraft einer am 7. Mai 2014 erteilten Vollmacht;

2) Kinove Luxembourg Coinvestment S.C.A., eine gemäß dem Recht des Großherzogtums Luxemburg gegründete und bestehende société en commandite par actions mit eingetragenem Sitz in 26-28, rue Edward Steichen, L-2540 Luxemburg, Großherzogtum Luxemburg, eingetragen im luxemburgischen Handelsregister unter der Nummer B 166469,

ordnungsgemäß vertreten durch Herrn Brian Gillot, licencié en droit, mit beruflicher Adresse in Luxemburg, Großherzogtum Luxemburg, kraft einer am 7. Mai 2014 erteilten Vollmacht;

Nach Unterzeichnung der Vollmachten ne varietur durch den Bevollmächtigten und den unterzeichneten Notar sollen diese dieser Urkunde beigefügt bleiben, um mit derselben registriert zu werden.

Die erschienenen Parteien sind sämtliche Gesellschafter (die „Gesellschafter“) der Kinove Luxembourg Holdings 2 S.à r.l., eine gemäß dem Recht des Großherzogtums Luxemburg gegründete und bestehende société à responsabilité limitée mit eingetragenem Sitz in 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxemburg, Großherzogtum Luxemburg, eingetragen im luxemburgischen Handelsregister unter der Nummer B 160558, gegründet am 13. April 2011 entsprechend einer Urkunde des Notars Patrick Serres, Notar mit Amtssitz in Remich, Großherzogtum Luxemburg, veröffentlicht im Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations am 22. Juli 2011 unter der Nummer 1658. Die Satzung der Gesellschaft wurde zuletzt am 28. Juli 2011 entsprechend einer Urkunde des Notars Joseph Elvinger, Notar mit Amtssitz in Luxemburg, Großherzogtum Luxemburg, geändert, welche am 11. October 2011 im Mémorial C, Nummer 2435, Recueil des Sociétés et Associations veröffentlicht wurde (die „Gesellschaft“).

Die Gesellschafter erwogen sodann die folgende Tagesordnung (die „Tagesordnung“):

Tagesordnung

1. Umfirmierung der Gesellschaft von „Kinove Luxembourg Holdings 2 S.à r.l.“ in „Orion Engineered Carbons S.à r.l.“;
2. Neuformulierung des Artikels 1 der Satzung der Gesellschaft.

Nach Erwägung der verschiedenen Tagesordnungspunkte ersuchten die Gesellschafter, die das gesamte Gesellschaftskapital vertreten, den Notar Folgendes zu beurkunden:

Erster Beschluss

Die Gesellschafter beschließen die Umfirmierung der Gesellschaft von „Kinove Luxembourg Holdings 2 S.à r.l.“ in „Orion Engineered Carbons S.à r.l.“.

Zweiter Beschluss

In Folge des obigen ersten Beschlusses beschließen, die Gesellschafter einstimmig Artikel 1 der Satzung der Gesellschaft wie folgt zu ändern:

„ **Art. 1. Firma.** Hierdurch besteht zwischen den derzeitigen Inhabern der Anteile und/oder jeder anderen Person, die künftig Gesellschafter sein wird, eine Gesellschaft in Form einer société à responsabilité limitée unter der Firma “Orion Engineered Carbons S.à r.l.” (die “Gesellschaft”).“

Der unterzeichnete Notar, der Englisch versteht und spricht, erklärt hiermit, dass die Urkunde auf Anfrage der erschienenen Partei auf Englisch geschrieben ist, gefolgt von einer deutschen Übersetzung. Auf Anfrage derselben erschienenen Partei und im Falle von Abweichungen zwischen dem englischen und dem deutschen Text, soll die englische Fassung vorrangig sein.

Aufgenommen wurde die gegenwärtige Urkunde in Luxemburg, Großherzogtum Luxemburg, an dem am Anfang dieses Dokuments genannten Tag.

Nach Verlesung der Urkunde an die erschienene Partei, dem Notar mit Namen, Vornamen und Wohnsitz bekannt, hat der Bevollmächtigte diese Originalurkunde zusammen mit dem Notar unterzeichnet.

Gezeichnet: B. GILLOT und H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 19 mai 2014. Relation: LAC/2014/23069. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): I. THILL.

- FÜR GLEICHLAUTENDE AUSFERTIGUNG - der Gesellschaft auf Begehrt erteilt.

Luxemburg, den 27. Mai 2014.

Référence de publication: 2014074816/108.

(140087767) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2014.

Antevorte International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 114.712.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, le 27/05/2014.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2014074426/11.

(140087828) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2014.

Adma A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-5401 Ahn, 7, route du Vin.

R.C.S. Luxembourg B 100.100.

*Auszug aus dem Protokoll der Ordentlichen Generalversammlung Abgehalten am Firmensitz Ausserordentlich am 24. April 2014
Um 11.00 Uhr*

Herr Davy G.S. HERTOGE, geboren am 16.03.1976 in Gent (B), wohnhaft in B - 2170 Merksem, Markiezenhof 44, legt am heutigen Tag sein Mandat als Delegierter des Verwaltungsrates nieder.

Gemäß Artikel 60 des Gesetzes vom 10. August 1915 und Artikel 11 der Statuten erlaubt die ordentliche Generalversammlung dem Verwaltungsrat Frau Silke KOSTER, geboren am 29.03.1981 in Trier (D), beruflich wohnhaft in L - 5401 Ahn, 7, Route du Vin, zur Delegierten des Verwaltungsrates zu ernennen. Sie kann als Delegierte die Gesellschaft nach außen durch ihre alleinige Unterschrift verpflichten.

Die Versammlung verlängert einstimmig bis zur Generalversammlung, die im Jahre 2020 stattfinden wird, folgende Mandate:

- Silke KOSTER, Verwaltungsratsmitglied, geboren am 29.03.1981 in Trier (D), beruflich wohnhaft in L - 5401 Ahn, 7, Route du Vin,

- Davy G.S. HERTOGE, Verwaltungsratsmitglied, geboren am 16.03.1976 in Gent (B), wohnhaft in B - 2170 Merksem, Markiezenhof 44

- Marchje W. KOSTER-KWAKERNAAK, Verwaltungsratsmitglied, geboren am 17.03.1955 in Reeuwijk (NL), beruflich wohnhaft in L - 5401 Ahn, 7, Route du Vin

Das Mandat des Aufsichtskommissars FIRELUX S.A., eingeschrieben im Handelsregister unter der Nummer B 84589, mit Sitz in L-9053 Ettelbruck, 45, Avenue J.F. Kennedy wird ebenfalls verlängert bis zur Generalversammlung, die im Jahre 2020 stattfinden wird.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Der Verwaltungsrat

Référence de publication: 2014074408/28.

(140088325) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2014.

ARE Deichtor S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 27.000.001,00.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 13, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 163.238.

Les comptes annuels audités au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 22 mai 2014.

Référence de publication: 2014074429/11.

(140088212) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2014.

Adma A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-5401 Ahn, 7, route du Vin.

R.C.S. Luxembourg B 100.100.

Auszug aus dem Protokoll der Versammlung des Verwaltungsrates der Firma Adma A.G. Abgehalten am 24. April 2014 um 12.00 Uhr

Nach Absprache des Verwaltungsrates und Genehmigung der Generalversammlung des heutigen Tages beschließen die Verwaltungsratsmitglieder einstimmig gemäß Artikel 60 des Gesetzes vom 10. August 1915 und Artikel 11 der Statuten die tägliche und technische Geschäftsführung an Frau Silke KOSTER, geboren am 29.03.1981 in Trier (D), beruflich wohnhaft in L - 5401 Ahn, 7, Route du Vin zu übertragen. Sie wird als Delegierte des Verwaltungsrates ernannt und kann die Gesellschaft nach außen durch ihre alleinige Unterschrift verpflichten.

Dieses Mandat endet bei der ordentlichen Generalversammlung, die im Jahre 2020 stattfinden wird.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Für den Verwaltungsrat

Référence de publication: 2014074409/17.

(140088325) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2014.

ARE Hamburg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 13, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 157.040.

Les comptes annuels audités au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 22 mai 2014.

Référence de publication: 2014074430/11.

(140088198) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2014.

Ashwell S.A., Société Anonyme.**Capital social: EUR 31.000,00.**

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.

R.C.S. Luxembourg B 108.800.

Extrait des résolutions adoptées lors de l'assemblée générale extraordinaire du 7 mai 2014:

- Le mandat de Deloitte Audit S.à r.l. de 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg, le réviseur d'entreprise agréé de la société, est renouvelé.

- Le nouveau mandat de Deloitte Audit S.à r.l. prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2015 statuant sur les comptes annuels de 2014.

- Le mandat de Mme. Heike Kubka, employée privée, résidant professionnellement au 2, Boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg, administrateur de la société, est renouvelé.

- Le nouveau mandat de Mme. Heike Kubica prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2017 statuant sur les comptes annuels de 2016.

- Le mandat de Mons.. Daniel Bley, employé privé, résidant professionnellement au 2, Boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg, administrateur de la société, est renouvelé.

- Le nouveau mandat de Mons.. Daniel Bley prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2017 statuant sur les comptes annuels de 2016.

- Le mandat de Mme. Marion Fritz, employée privée, résidant professionnellement au 2, Boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg, administrateur de la société, est renouvelé.

- Le nouveau mandat de Mme. Marion Fritz prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2017 statuant sur les comptes annuels de 2016.

Luxembourg, le 7 mai 2014.

Signatures

Un mandataire

Référence de publication: 2014074436/28.

(140087535) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2014.

Chiltern Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 183.048.

—
Extrait des décisions prises par le conseil de gérance en date du 23 mai 2014

Le siège social a été transféré de L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, à L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

Veillez noter que l'adresse professionnelle de Monsieur Arnaud DELVIGNE, gérant B, se situe désormais au L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

Luxembourg, le 26 mai 2014.

Pour extrait et avis sincères et conformes

Pour Chiltern Holdings S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.à r.l.

Référence de publication: 2014074514/16.

(140087505) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2014.

Alphastock Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8008 Strassen, 19-21, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 127.684.

—
Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11.03.2014.

Paul DECKER

Le Notaire

Référence de publication: 2014074417/12.

(140087696) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2014.

AZ Well Homes, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9167 Mertzig, 1, rue de Vichten.

R.C.S. Luxembourg B 171.792.

—
Les comptes annuels au 31/12/2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27/05/2014.

G.T. Experts Comptables Sàrl

Luxembourg

Référence de publication: 2014074444/12.

(140087748) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2014.
